

MAI
1976
N° 155

19^e ANNÉE
LE N° 4^e

LUMIERES DANS LA NUIT

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES



■ LETTRE OUVERTE A
MONSIEUR VIEROUDY (p. 3)

■ A PROPOS DE L'ABSENCE DE
PHOTOS RAPPROCHÉES (p. 6)

■ CI-DESSUS : PHOTO PRI-
SE EN ROUMANIE (p. 4)

■ DANS LE MACONNAIS (p. 18)

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH
Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : LETTRE OUVERTE A M. VIEROUDY, par CLAUDE POHER.
- PAGE 4 : CONSIDERATIONS SUR LE PHENOMENE OVNI.
- PAGE 6 : A PROPOS DE L'ABSENCE DE PHOTOS RAPROCHÉES D'OVNI
- PAGE 7 : EN SARDIGNE.
- PAGE 9 : CONDENSE DE L'ARTICLE PARU DANS LA REVUE ESPAGNOLE A.B.C. NOUVELLES d'ESPAGNE.
- PAGE 10 : AMERIQUE DU SUD.
- PAGE 11 : DISQUE LUMINEUX ENORME DANS LE CIEL DE FOIX (Ariège).
- PAGE 12 : ENQUETE EN HTE-GARONNE.
- PAGE 13 : DANS LE TARN.
- PAGE 14 : AUX MURAIRES (Var).
- PAGE 15 : PRES DE MAVES (Loir-et-Cher).
- PAGE 18 : OVNI DANS LE MACONNAIS (Saône-et-Loire).
- PAGE 21 : OBSERVATION AVEC PHOTOS A VALENCIENNES (Nord).
- PAGE 23 : OBSERVATION A ARRAS (Pas-de-Calais).
- PAGE 24 : LES BALLONS DIRIGEABLES.
- PAGE 25 : COURRIER RESUFO.
- PAGE 27 : NOUVELLES RECENTES.
- COURRIER.

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins, sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

Nous publions :

- LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 28 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour juin-juillet ainsi que pour août-septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.
- VUES NOUVELLES, supplément trimestriel de 20 pages (paraissant en janvier, avril, juillet, octobre) qui traite de diverses questions importantes (problèmes humains, respect des lois de la vie, spiritualité, problèmes cosmiques, étude de l'insolite).

FORMULES D'ABONNEMENTS (ne souscrire qu'à l'une d'elles)

- | | |
|--|--------------------------------------|
| A/ Abonnement complet annuel (LDLN + VUES NOUVELLES) : | ordinaire : 50 F — de soutien : 60 F |
| B/ Abonnement annuel à LDLN seulement : | ordinaire : 38 F — de soutien : 47 F |

ETRANGER : majoration de 8 F pour les formules A et B ci-dessus. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNEMENT FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

Service de traduction :

Nous remercions ceux qui ont répondu par l'affirmative à notre appel de réactivation de ce service (voir LDLN n° 154 page 27). Finalement, notre projet de numéros spéciaux, dès cette année, aura très probablement une dimension plus importante que prévu.

A cet effet, nous réitérons notre demande auprès de ceux qui ont le loisir et la possibilité de réaliser de très bonnes traductions (être bilingue serait une bonne chose), pour les langues suivantes : ANGLAIS, ESPAGNOL, PORTUGAIS, SUEDOIS. Veuillez écrire à LUMIERES DANS LA NUIT, service Traduction 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON. merci à tous ceux qui pourront collaborer de la sorte.

LUMIERES DANS LA NUIT

(GROUPEMENT INTERNATIONAL
DE RECHERCHES)

COMITE DE REDACTION

Ch. GUEUDELOT, F. LAGARDE,
M. MONNERIE, R. VEILLITH.

+ R. OLLIER,

CONSEILLER TECHNIQUE (Problème M.O.C.)
Aimé MICHEL

LETTRE OUVERTE A M. VIEROUDY

en guise de réponse à son étude : « VAGUES D'OVNI ET ESPRIT HUMAIN »
(LDLN 154 d'avril 1976)

Votre étude est respectable car tout effort l'est, elle a en outre le mérite d'exposer des résultats numériques contrôlables.

Je voudrais néanmoins vous faire quelques remarques afin de mettre en lumière quelques-uns des pièges dans lesquels il convient de ne pas tomber.

I. - La corrélation que vous tenez pour certaine entre les périodes de difficultés économiques et l'inquiétude de la population est extrêmement sujette à caution. Personne n'a jamais réussi à prouver ceci d'une manière irréfutable et il faudrait d'abord commencer par cela.

II. - En outre, rien ne prouve que « l'indice d'inquiétude » de la population soit liée à la productivité des céréales.

III. - Il ne faut pas oublier, enfin, que les statistiques faites sur le phénomène OVNI sont seulement le décompte des personnes ayant dit qu'elles avaient vu quelque chose (il est probable que nous n'ayons ainsi accès qu'à une fraction infime du nombre total réel d'observations... ce qui fausse totalement toutes les statistiques. Le fait qu'elles se ressemblent toutes n'est pas un critère, cela veut seulement dire que les calculs sont exacts).

IV. - Donc ce que vous avez étudié c'est seulement : De 1800 à 1900 : Le rendement de placements monétaires en fonction du nombre de personnes racontant une histoire probablement vécue.

De 1873 à 1913 : Un indice des prix avec... idem

De 1900 à 1960 : Divers intérêts à court terme avec... idem

De 1940 à 1975 : Divers intérêts à long terme avec... idem

C'est méconnaître totalement l'économie politique que croire à une corrélation entre les fièvres de l'économie (liées à la spéculation par exemple) et le « moral » d'un échantillon de population quelconque. Souvenez-vous, par exemple, des raisons de la très récente crise économique (prix du pétrole).

V. - Vous ne pouvez pas tirer de conclusions hâtives sur la corrélation apparente des débuts de vagues avec l'apparition de cas spectaculaires (Keneth Arnold, Mazaud, Dewilde, Turin...). C'est aussi dangereux que d'étudier la corrélation avec la distance Terre/Mars sur une trop courte période.

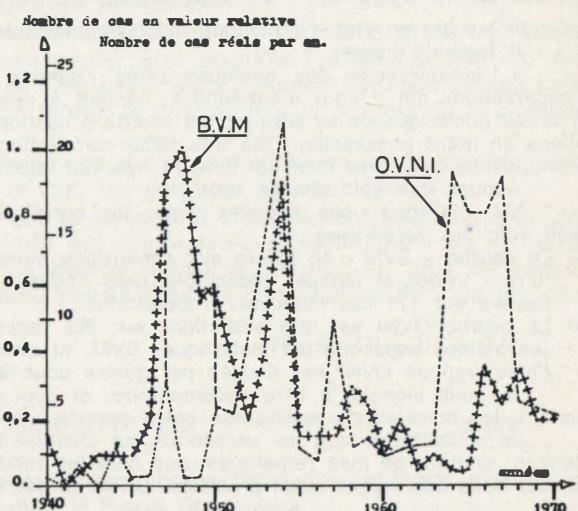
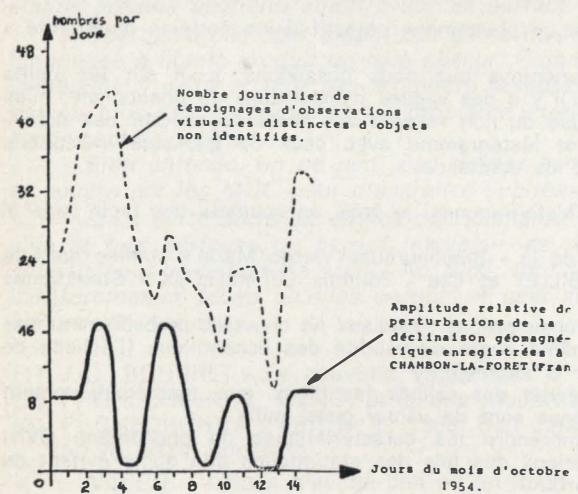
Les études de corrélations entre phénomènes doivent, pour pouvoir aboutir à des conclusions valables, respecter un certain nombre de critères qui ont été étudiés par de très nombreux chercheurs et qui sont enseignés uniformément dans le monde. Ces critères sont simples à appliquer, ils imposent cependant des règles très strictes dans le choix des échantillons, conduisant à des calculs de distribution, de coefficients de corrélation et doivent être contrôlés par une série de tests mathématiques de validité. J'ai appliqué ces règles pour les données numériques que vous proposez et le résultat est très négatif : corrélation négligeable !

Pour vous donner un exemple criant : ma tentative de corrélation entre Perturbations du camp magnétique et nombre de Rapports d'observations d'OVNI's en octobre 1954 (courbe ci-dessous).

Cela donne l'impression visuelle d'une excellente corrélation... et pourtant la valeur numérique du coefficient de corrélation montre qu'il y a moins d'une chance sur trois pour que les phénomènes aient une cause commune.

VI. - Votre conclusion finale ne peut donc être rédigée comme vous l'avez fait. En effet, restons strictement objectif et reprenons votre conclusion mot à mot en complétant chaque terme avec exactitude : au lieu de votre phrase :

« Le phénomène de vague OVNI est à la fois psychologique et physique, tout se passe comme si l'esprit (suite bas de page 4)



CONSIDÉRATIONS SUR LE PHÉNOMÈNE OVNI

Par M. Florin GHEORGITA

Transcription F.L.

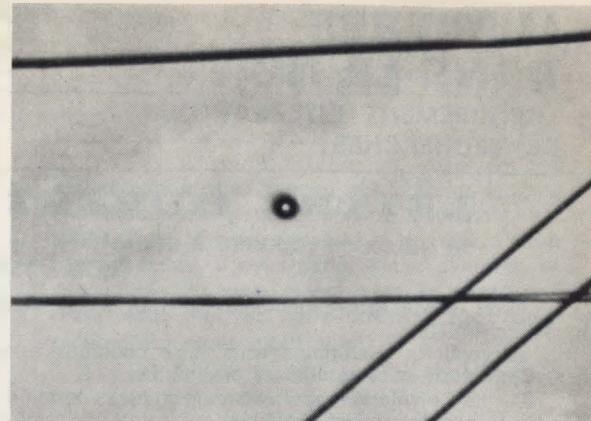


Photo 2

(avec l'autorisation de M. Florin GHEORGITA, de même que pour la photo 3 de couverture)

Le contenu de l'interview de M. Robert Galley, diffusé au début de 1974 par les ondes de France-Inter (1) a causé une grande sensation dans le monde, tout autant par son « courage français » de dire la vérité que par sa sagesse. La nécessité bien exprimée d'avoir « une plus large ouverture d'esprit » dans la considération du phénomène OVNI constitue en fait l'un des plus sages avis de notre époque.

Parmi ses appréciations, qui relèvent la grande importance scientifique de l'étude des OVNI, je désire me pencher spécialement sur le fait qu'il est certain qu'il y a des choses que l'on ne comprend pas, et qui restent à l'heure actuelle relativement inexplicées. C'est au fond une vérité que l'on doit les comprendre d'une manière très réaliste, en reconnaissant que le phénomène dépasse encore profondément les connaissances des terriens sur ce que l'intelligence plus avancée a bâti depuis des milliards d'années dans les espaces immenses.

Cependant, une recherche systématique peut nous offrir graduellement des éléments de plus en plus intéressants qui peuvent faire progresser la connaissance dans ce domaine si complexe. A la suite des contributions, plus ou moins importantes, des différents chercheurs, on forme tranquillement une nouvelle science qui utilise à son début, normalement, des hypothèses réalistes. J'avais intitulé ainsi un des sous-chapitres de mon livre (2) : « Quand la grande science se tait, l'hypothèse règne ».

A propos des paroles de M. Galley nous entrons dans un des détails intrigants du phénomène MOC, détail qui a donné une riche gamme d'interprétations qui n'ont pas encore abouti à une conclusion : les disparitions subites des MOC observées en de nombreux cas par divers témoins en divers pays. Il y a une multitude d'exemples en ce sens, et je ne reviendrai pas sur le fait. Les hypothèses explicatives ont été nombreuses, les plus intéressantes pouvant être les suivantes : des décollages, ou abandon d'une position aérienne statique, par un démarrage à une vitesse plus grande que celle de la lumière, ou la suggestion des témoins par une hypnose produite par l'équipage de l'engin, ou la dématérialisation subite des engins par suite d'une commande fonctionnelle intérieure ou émise quelque part dans l'espace ou simple illusion visuelle, ou création d'un champ énergétique reflétant la lumière... et toutes autres suppositions.

Avons-nous des preuves matérielles pour chacune de ces hypothèses ? Du moins lesquelles ?

• • •

(suite de la page 3) : LETTRE OUVERTE.

collectif humain en état d'inquiétude induisait inconsciemment un phénomène objectif d'une certaine matérialité. »

Il faudrait écrire :

« L'histogramme des quelques rares rapports d'observations que nous possédons, basé sur les dates d'observations qui y sont mentionnées, conduit à penser qu'il y a des vagues d'apparitions du phénomène, mais la valeur numérique de ce résultat est sujette à caution à cause du non respect des tests de validité des échantillons en notre possession. Une très faible corrélation de cet histogramme avec ceux de quelques indications économiques peut être mise en lumière avec un faible degré de confiance. »

Avouez que cela change tout.

VII. - Puisque vous semblez aimer les corrélations d'histogrammes, je vous en soumets une (voir page 3) dont voici les références :

- a) La courbe « BVM » se réfère aux apparitions mondiales de la « Bienheureuse Vierge Marie » publiée dans le livre « Vraies et fausses apparitions dans l'église » par BILLET et Cte - Editions LETHIELLEUX - Statistiques basées sur 171 cas mondiaux d'apparitions.
- b) La courbe OVNI est une statistique sur 825 rapports d'observations mondiaux ne couvrant probablement pas les mêmes pays que les statistiques BVM, ni avec le même degré de validité des échantillons (l'échelle de l'histogramme OVNI est divisée par quatre pour faciliter la lecture).

Je vous signale, à titre documentaire, et pour vous éviter des calculs fastidieux, que, mathématiquement parlant, les corrélations apparentes entre ces deux phénomènes sont de valeur quasi nulle.

Je souhaiterais que les personnes qui cherchent à comprendre les caractéristiques du phénomène OVNI tiennent compte de mes remarques, que cela les rendent curieux des lois des statistiques afin qu'ils évitent de tomber dans des pièges aussi grossiers. La vérité est à ce prix.

Claude POHER, 19 mars 1976.

La série de photographies prises dans de très bonnes conditions sur une véritable « soucoupe volante » durant l'été 1968 en Roumanie (voir LDLN n° 114 et 116) a fait entrer la ville de Cluj dans la littérature des S. V. (3). Mais la majorité des lecteurs ne connaissent pas le fait que dans cette ville s'accumulent de nouvelles observations, ainsi que des photos, et également des événements très intriguants. Parmi ces preuves matérielles rassemblées à Cluj se trouve une riche collection des photos étonnantes qui offrent de nouvelles connaissances dans la recherche du phénomène MOC.

Pour mon analyse actuelle, j'ai retenu de cette collection trois photos (les autres sont réservées pour une autre discussion) qui apportent une preuve surprenante sur la solution fonctionnelle qui permet la disparition subite du MOC, et plus encore un phénomène étonnant : la persistance en l'air sans que l'on puisse l'observer.

La première photo (non publiée) a été obtenue au printemps 1970 par un chercheur solitaire de Cluj, le biologiste Alexandre Sift (celui-ci observe et photographie des faits étranges depuis plus de quinze ans, spécialement dans une zone près de Cluj, la forêt Bacin, appelée déjà « le cosmodrome de Cluj ». Sans rien apercevoir, Sift a fait de la fenêtre de son bureau cette photo, prise en direction de la forêt Bacin. A sa surprise, en développant le film, il a trouvé sur le cliché cette sphère sombre, qui comporte en son centre, parmi les nuages, un objet... soucupiforme.

La deuxième (photo 2) est totalement intrigante, une forme ronde, brillante, faisant autour d'elle un grand halo obscur (?). Cette fois, le 8-6-1974, ce même Sift a obtenu l'image en photographiant trois mois avant, dans la même direction, au même endroit, d'un objet similaire. Ce qui intrigue, c'est le fait que dans les deux cas il n'avait rien vu dans le ciel.

Comment une source lumineuse peut faire autour d'elle un halo sombre est évidemment un problème scientifique de grande importance, les lois physiques connues n'apportent aucune réponse.

La photo N° 3 offre une autre sphère, totalement sombre cette fois, faisant un halo allongé moins obscur. Moi-même j'ai fait cette photo le 1-1-1975 ; moi non plus je n'avais rien vu dans le ciel du « cosmodrome » de la forêt Bacin, et cependant il y avait « quelque chose » dans le ciel, qui apparaît dans le film, et qui figure aussi sur le cliché suivant !

Ces trois photos, ainsi que d'autres obtenues par diverses personnes de Cluj, démontrent directement l'une des manières étranges par lesquelles les MOC savent disparaître subitement ou persister invisibles à l'œil dans le ciel. Vraiment, il se passe toujours quelque chose à Cluj.

On sait très bien que l'on perçoit chaque objet matériel ou chaque détail du milieu naturel en recevant la radiation directe de la source lumineuse ou celle reflétée par l'objet. L'homme ne voit rien dans l'obscurité totale parce que l'œil humain, accordé à un intervalle étroit du spectre des radiations électromagnétiques ne peut analyser aucune radiation.

Or, à Cluj, dans chaque cas, il y avait quelque chose dans l'air qui était capable « d'arrêter » la lumière solaire pour la refléter vers le témoin ; évidemment les témoins qui ont regardé le ciel par hasard n'ont rien vu à l'emplacement de l'objet, parce qu'il n'y avait rien pouvant refléter le soleil au moment de l'observation. Seule la pellicule « a vu », les substances sensibles du film étant différentes de celles des cellules nerveuses humaines — et je précise que des centaines de photos prises à Cluj démontrent le fait que les pellicules enregistrent beaucoup plus que l'œil humain.

Du point de vue scientifique, la production d'un halo spatial sans lumière dans le milieu atmosphérique baigné par la lumière solaire, est un problème profond qui fait partie de ces phénomènes inexplicables jusqu'ici. S'agit-il d'une interférence de la radiation solaire avec des ondes lumineuses ayant la même caractéristique, émises par les « formes aériennes » ? Peu probable, le halo elliptique et même sectionné (photo 3) élimine l'hypothèse.

Y a-t-il un genre de champ d'énergie qui sait annuler la lumière — en freinant les photons circulant à leur vitesse spécifique de 300.000 km/sec ? L'objet soucupiforme et les « formes sphériques » des deux autres photos ont-ils au bord la source de cette énergie inconnue ? Y a-t-il des « antiphotons » ou autres particules élémentaires sachant annihiler les photons de la lumière solaire ? La coque des engins aériens peut-elle émettre sur sa surface ce genre de particules ?

Ces questions sont amplifiées d'une évidence plus troublante : dans la deuxième photo, une source lumineuse brillante produit un halo obscur. Comment cela peut-il être possible ? Mais ce halo est très semblable à celui produit par la sphère sombre... Ce qu'il se passe dans l'espace à propos de ces halos est en tous cas et sûrement un problème étonnant qui intéresse directement le progrès de la physique fondamentale moderne.

Bien entendu, on ne peut pas limiter par l'étude de ces photos les méthodes fonctionnelles mises en œuvre par les MOC pour disparaître subitement à la vue, les solutions peuvent être diverses.

Mais cette série de photos de Roumanie (ainsi que la collection) vient démontrer d'une façon précise et très sérieuse un aspect nouveau des possibilités et manifestations intelligentes de ce qu'on connaît sous le terme de MOC. Au fond, tout le monde désire connaître de plus en plus de vérités, indifféremment telles qu'elles seront, et cela sera rendu possible par la contribution de tous les chercheurs du monde.

Florin GHEORGHITA.

(1) J.-C. BOURRET : La nouvelle vague des S. V., 1974.

(2) F. GHEORGHITA : OZNO, problème moderne, 1974.

(3) F. GHEORGHITA : FSR N° 6, 1969. Bell Jars : Canadian UFO report N° 4, 1975. Rev. « Flacara » N° 20, 1974, Bucarest.

N.D.L.R. — Nous n'avons pas eu en main les négatifs des photos indiquées, et nous n'avons de ce fait aucun commentaire à faire sur l'article de l'ingénieur Florin Gheorghita.

A propos de l'absence de photos rapprochées d'OVNI

par Jacques SCORNAUX,
docteur en sciences

Avec son récent article « Sur la nature réelle de l'observation rapprochée » (1), c'est un fameux « pavé dans la mare » qu'a lancé M. Aimé Michel. L'idée-force qu'il défend, et que partage M. Pierre Guérin, est que les témoins d'une observation rapprochée d'OVNI subissent une influence psychique de la part du phénomène. Il s'agit là, comme l'écrit Aimé Michel, d'une hypothèse lourde de conséquences, aussi convient-il de faire preuve de la plus grande prudence avant de l'admettre comme une loi générale. L'argument essentiel de Michel repose sur l'absence de photos d'OVNI au sol ou du moins très rapproché. Or nous pensons que ce fait peut s'expliquer de manière plus simple que par une « manipulation mentale ».

Tout d'abord, on peut avancer que, dans l'im-
mense majorité des cas, les circonstances de temps et de lieu des atterrissages sont telles qu'il est normal que le témoin n'ait pas son appareil sur lui. Ainsi, ce type d'observation se déroulerait de préférence dans des régions à faible densité de population (première loi négative de Vallée), les témoins sont souvent des agriculteurs : est-il normal que ceux-ci ne se rendent pas aux champs l'appareil photographique en bandoulière ?

Rappelons aussi que dans 73 des 200 atterrissages de la vague de 1954, étudiés par Vallée (2), le témoin était au travail ou sur le chemin du travail : là non plus il n'y a pas de mystère à l'absence de photo, nous semble-t-il. Un appareil photo ne fait pas partie des objets usuels qu'un ouvrier emporte à l'usine ou au chantier ! La plupart des gens possèdent, certes, un appareil dans les pays industrialisés, mais combien l'ont en quasi-permanence sur eux ? C'est essentiellement en vacances que l'on fait des photos, mais voilà : les OVNI's n'ont pas l'habitude d'atterrir sur la plage de Deauville ou de Saint-Tropez au mois d'août !

D'autre part, quand le témoin a un appareil sur lui, les circonstances de temps jouent là encore en défaveur de l'existence d'une photographie précise. La plupart des atterrissages ayant lieu quand le soleil est couché (seconde loi positive de Vallée (3)), la photo est rendue plus difficile : ou bien l'OVNI est sombre, et de nombreux détenteurs d'un appareil photo ne sont ni équipés ni entraînés pour photographier de nuit ; ou bien l'OVNI est lumineux, et la photo est alors possible, même avec un appareil simple, mais ne peut donner qu'une tache de lumière ne révélant aucun détail de structure. De tels documents existent bel et bien : une photo d'un OVNI posé au sol de nuit, prise à 23 m seulement de distance, a même été publiée récemment par LDLN (4).

D'autres OVNI's, bien que non posés au sol, ont été photographiés à une distance n'excédant pas 200 m, soit de nuit et donnant un contour lumineux, comme à Faymonville (Belgique), le 19 juillet 1972 (5), soit même de jour, comme le 22 novembre 1966 dans l'Orégon (distance esti-

mée à 100 m) (6) ou comme les célèbres séries de photos de Paissaic (New Jersey, témoin George Stock) et de Santa Ana (Californie) : dans ce dernier cas, le témoin, Rex Heflin, avait sur lui un appareil pour des raisons professionnelles.

Il y a enfin la catégorie, évoquée par Aimé Michel, des témoins qui ont sur eux un appareil chargé mais, « inexplicablement », ne songent pas à l'utiliser. Ce comportement est de fait général, j'ai même eu connaissance du cas d'un témoin qui a regardé, depuis sa fenêtre, un OVNI évoluer dans son jardin... avec une caméra chargée posée sur une table à portée de la main ! Mais n'y a-t-il pas une explication simple ? Nul ne peut nier que voir un OVNI de très près, surtout en plein jour, avec suffisamment de détails discernables pour qu'on ne puisse plus douter de son extrême étrangeté, soit une expérience traumatisante, bien plus que l'observation d'une foudre en boule, contrairement à ce que semble penser Aimé Michel ?

Une vision aussi radicalement étrangère à tout ce que la vie nous a appris, quand elle n'engendre pas une terreur panique, peut à tout le moins causer un état de grand trouble émotif, bloquant les réflexes les plus normaux. Et c'est une réaction naturelle de se demander *après coup* quand la confrontation avec l'inconnu n'est plus qu'un souvenir, comment on a pu manquer à ce point de présence d'esprit. Si le témoin ne peut pas comprendre ce qu'il a ressenti, c'est simplement parce qu'il s'est trouvé dans une situation comparable à nulle autre qu'il ait connue. Il ne nous semble donc pas nécessaire d'invoquer une influence extérieure sur son psychisme.

Mais des arguments tels que ceux que nous venons d'avancer suffisent-ils à expliquer qu'il n'y ait rigoureusement aucune photo très détaillée d'un OVNI, étant donné le nombre d'observations rapprochées ? Notre opinion est que l'estimation de ce nombre que donne Aimé Michel risque d'être fortement surévaluée. Comme l'écrit Michel, l'échantillonnage de Sturrock (7) est beaucoup trop restreint et, de plus, nous avons constaté que, d'une part, une interprétation possible est donnée pour plusieurs des 20 cas et que, d'autre part, cet échantillon ne contient en réalité aucun atterrissage !

Tout au plus, y trouve-t-on une observation assez rapprochée, à savoir une boule de lumière verte qui a évolué à 60 m d'un avion en vol (Rapport 17). Il ne nous paraît donc pas possible d'en tirer une estimation du nombre d'observations mondiales, ni a fortiori du nombre d'atterrissages, assimilés aux cas hautement étranges (mais un OVNI lointain peut l'être aussi par ses caractéristiques de mouvement, éventuellement enregistrées au radar).

Il serait de toute manière dangereux d'extraire à partir de données provenant d'une seule catégorie professionnelle. En effet, si l'on peut encore évaluer grossièrement les chances matérielles qu'une personne voit des OVNI's en fonction de son métier, comment estimer, même vaguement, la tendance à révéler une observation

en fonction du milieu social ? Autre obstacle de taille : comment évaluer la tendance à parler en fonction de l'étrangeté du cas ? Quant aux catalogues, ils sont nécessairement « biaisés » dans le sens d'une surestimation de la proportion d'observations rapprochées, par le fait qu'ils sont fondés en quasi-totalité (Poher) ou en partie (Saunders) sur le relevé des cas parus dans la littérature spécialisée, où l'on peut supposer que sont publiés la plupart des cas connus d'observations rapprochées, mais seulement une sélection des meilleures observations à distance.

Pour ces diverses raisons, aucune estimation du nombre total réel d'observations rapprochées ne nous paraît donc hélas possible : les seuls chiffres connus sur lesquels on puisse raisonnablement travailler sont ceux des catalogues d'atterrissages comme celui de Vallée, c'est-à-dire des valeurs de l'ordre du millier. Le reste n'est que spéculation trop hasardeuse.

Pour conclure, nous tenons à bien préciser que notre intention n'était nullement ici de nier l'existence de cas où les témoins semblent effectivement avoir subi une « manipulation mentale » de la part du phénomène. La question demeure d'ailleurs pour nous ouverte de savoir s'il s'agit là de l'expression d'une volonté délibérée ou d'un effet secondaire de la présence rapprochée de l'OVNI, de même que de savoir si cette influence s'exerce par une voie physique, comme des ondes électromagnétiques (8), ou par une voie parapsychologique. Nous avons simplement voulu attirer l'attention sur le danger des généralisations hâtives et donc potentiellement abusives.

Comme l'écrit fort justement Aimé Michel lui-même, « avant d'accepter le contrôle psychique comme explication, il faut explorer toutes les autres hypothèses moins dramatiques ». C'est dans cet esprit que nous pensons que l'on ne peut exclure une interprétation purement humaine à l'absence de photos rapprochées d'OVNI, surtout si le nombre d'observations à courte distance n'est pas si élevé que ne l'indiquent des extrapolations contestables.

Références :

- (1) LDLN n° 151, janvier 1976, pp. 3-5.
- (2) Jacques Vallée, Le modèle derrière les atterrissages d'OVNI, dans : Charles Bowen, En quête des humanoïdes, éd. J'ai Lu, 1974, p. 78.
- (3) Jacques et Janine Vallée, Les phénomènes insolites de l'espace, éd. La Table Ronde, 1966, p. 214 ; En quête des humanoïdes, p. 87.
- (4) Enquête du groupe Veronica sur l'atterrissement d'Uzès (Gard) du 19 novembre 1974, LDLN n° 150, décembre 1975, pp. 2 et 8-12.
- (5) Inforespace n° 7, 1973, pp. 23-26.
- (6) Adrian Vance, Petersen's Photographic Magazine, janvier 1973 ; Flying Saucer Review, mars-avril 1973 ; Auguste Meessen, Inforespace n° 17, 1974, pp. 23-25.
- (7) Peter A. Sturrock, UFO Reports from AIAA Members, Astronautics and Aeronautics, Vol. 12, n° 5, mai 1974, pp. 60-64.
- (8) Nous songeons à l'action de microondes sur le système nerveux, comme le suggère James M. McCampbell dans son ouvrage : Ufology, éd. Jaymac Company, 1973.

EN SARDaigne

par G. METTA, enquêteur LDLN

Date : 8 juin 1974.

Heure : 1:45.

Lieu : route provinciale entre Villamassargia et Siliqua.

M. Egidio Traga roule paisiblement avec sa Fiat 850. Arrivé près du croisement de Zinnigas, où il y a une cabine électrique, il aperçoit devant lui une lumière plus grande et plus intense qu'une étoile. L'auto commence à faire des embardées et en même temps tous les circuits électriques tombèrent en panne. Il s'aperçut cependant que, malgré le moteur arrêté, l'auto ne ralentissait pas. Il écrasa alors avec vigueur la pédale des freins et il réussit, enfin, à s'arrêter. Mais, étrangement, une fois la pédale lâchée, l'auto se remit à avancer malgré que la route fut en légère montée.

Pendant ce temps l'objet lumineux grandissait jusqu'au moment où, avec un bond, il passa derrière la voiture et celle-ci s'arrêta définitivement. M. Traga essaya d'ouvrir la portière, laquelle souffrit en grand, comme attirée par un puissant aimant. Il entendit, en outre, le pare-chocs postérieur, qui était en mauvaise condition, vibrer fortement, il n'y avait pourtant pas de vent. M. Traga, désormais effrayé, n'eut plus le courage de sortir et il resta dans la voiture durant toute la durée du phénomène.

Il observa attentivement les caractéristiques saillantes de l'objet.

1^o) Il était très grand. De forme circulaire mais légèrement écrasé. Son diamètre était au moins de 4 à 5 mètres.

2^o) Il changeait continuellement de couleur, alternant toutes les teintes de l'arc-en-ciel avec les nuances intermédiaires : jaune, blanc, orange, azurin.

3^o) Dans sa partie inférieure, qui se présentait un peu tronquée, il y avait comme un anneau qui tourbillonnait de gauche à droite ; on pouvait distinguer cet anneau car sa couleur était toujours différente de celle du reste de l'objet.

4^o) La soucoupe ne restait jamais immobile. Pendant plus de 1:30, elle voltigea en dessinant un cercle parfait dont la voiture était le centre apparent.

Cependant, elle ne restait jamais à la même hauteur. Dans chaque tour il y avait un côté sur lequel la soucoupe s'abaissait très près du sol pour ensuite s'élancer vers le haut du côté opposé : à une hauteur d'environ 1.000 mètres.

Elle émettait un son, une espèce de bourdonnement sourd, mais intense.

Vers 3:30 la soucoupe partit avec un bond.

impressionnant, se dirigeant à une folle vitesse vers Cagliari, M. Traga put alors repartir.

Au cours de la même nuit, il y eut un autre épisode semblable.

Protagonistes : M. Floris et un de ses amis ; M. Floris est gestionnaire d'une gare des Chemin de Fer Sardes, il est marié et père de trois enfants. Il était 2 heures et quelques minutes. Avec M. Gramsci les deux témoins roulaient sur une Prinz 4 L, vers la maison de M. Floris. Dès qu'ils furent sortis du village de Villamassargia, à environ 3 km, ils aperçurent devant eux, dans le ciel, une lumière un peu plus grande qu'une étoile et en mouvement. M. Floris, en ralentissant, dit : « Regarde, les Martiens arrivent ! » — et, par jeu, il fit un appel de phares. L'objet lumineux « répondit » en émanant un fin éclair de lumière bleuâtre, et en s'abaissant rapidement vers l'auto dans une trajectoire verticale. Le moteur commença alors à donner des à-coups et la vitesse à diminuer. Après avoir roulé encore 200 mètres le moteur cala et toutes les lumières s'éteignirent, y compris celles du tableau de bord. En proie à une certaine émotion, les deux témoins mirent pied à terre. L'objet était à présent pas plus haut que 50 mètres. Il était de couleur blanc laiteux — semblable à une lampe au néon — il avait une forme discoïdale très écrasée. Diamètre apparent : 1 mètre.

Leur émotion se transforma en peur quand ils virent que, malgré le manque de vent, en correspondance avec la position du disque, un tourbillon de vent avait pris forme, lequel avait soulevé à une hauteur de 3 mètres des petits buissons, des branches sèches, dont certaines assez grandes, et le tout tourbillonnait. On entendait, en outre, un fort bourdonnement, semblable à un essaim d'abeilles. La soucoupe, avec un brusque mouvement, passa de leur gauche à leur droite. Les deux hommes, de plus en plus apeurés, coururent alors vers un petit hameau avec l'intention de frapper à la première porte, mais la présence de chiens, qui aboyaient, les incitèrent à ne pas s'approcher et à se limiter à crier au secours.

Personne ne répondit. Ils restèrent immobiles pendant une vingtaine de minutes puis, profitant d'un instant où la soucoupe s'était un peu éloignée, ils coururent vers la voiture. Ils la retournèrent en la poussant et profitant que la route était en pente ils réussirent à s'éloigner du lieu. Ils remirent le moteur en marche et ils filèrent vers Villamassargia. Mais l'objet mystérieux redescendit vite sur eux. La voiture resta bloquée une deuxième fois avec panne de tout le circuit électrique. Ils sortirent une nouvelle fois de la voiture et ils coururent se cacher entre les nombreux buissons. Ils restèrent ainsi cachés jusqu'à ce qu'ils aperçurent les phares d'une voiture qui s'approchait. La soucoupe commença alors à s'élever. Le mouvement ascensionnel n'était pas vertical mais oblique. Ils retournèrent une fois encore à la voiture pour reprendre la bonne direction vers Siliqua et ils dépassèrent l'autre voiture, une Fiat 500, immatriculée à Sassari. (M. Floris remarqua que cette voiture semblait avoir des ennuis d'allumage).

En tournant la tête, les deux témoins virent que la soucoupe avait cessé de les suivre et

qu'elle restait en haut, au même endroit où elle s'était arrêtée. Mais pour tous deux les émotions n'étaient pas encore terminées. Arrivés au croisement de Zinnigas, avant Siliqua, en regardant vers le N, un autre objet étrange leur apparut soudain, comme sorti du néant.

C'était un globe, de couleur orange, pulsant, apparemment immobile, d'un diamètre apparent de 30 à 40 centimètres. Ils purent l'observer pendant environ 20 minutes, puis il commença à pâlir et il disparut sur place, comme s'il s'était immergé dans du brouillard. Cependant le ciel était pur et absent de tout nuage. Il était alors 4:00 du matin. M. Floris et son compagnon étaient à 5 km de leur destination (la gare de Uta), quand la lumière des phares éclaira à moins de 100 mètres une vague forme obscure qui occupait presque toute la chaussée. Ses contours étaient mal définis et on pouvait croire à un camion renversé. Dans la direction opposée d'autres voitures arriverent. Sans doute les conducteurs avaient aperçu l'objet encombrant la route car ils faisaient des appels de phares.

M. Floris réduisit la vitesse. A un moment donné il eut l'impression que la forme se déplaçait sur un côté en sortant lentement de la route. De toute façon, en arrivant à l'endroit présumé, il n'y avait plus rien. Les autres voitures arrivèrent aussi en roulant lentement. M. Floris, croyant à un camion qui avait pu sortir de la route ou avoir pris un chemin rural, s'arrêta, pour en avoir le cœur net. Il n'y avait point de chemin, le champ qui longeait la route était beaucoup trop bas pour permettre une manœuvre et pour sortir ou se tourner, il était labouré de frais.

M. Floris a bien précisé qu'aussi bien ses lumières que celles des autres voitures avaient illuminé l'objet et pourtant il lui était impossible de préciser une forme bien définie. Aucune rumeur ne fut entendue. Quant M. Metta se rendit sur les lieux pour y chercher des traces, il ne trouva rien sur le talus et les herbes, très hautes, semblaient normales. Toutefois, sur l'asphalte, il y avait une espèce de ligne qui partait du centre de la chaussée et se prolongeait sur le bord de la route. Cette ligne semblait être composée par des petites bulles de goudron (écrasées entre temps par le passage d'autres voitures). Malgré les efforts déployés, M. Metta ne put retrouver les autres conducteurs. Quelques photos prises de la chaussée ne donnèrent rien.

Sur ma demande, l'ami Metta a effectué une post-enquête pour connaître, un an après, les suites possibles, sur les témoins, de cette extraordinaire aventure.

M. Floris est parfaitement normal. Il ne se pose aucun problème moral ou métaphysique et ne souffre d'aucun traumatisme.

Son passager, M. Gramsci, s'est marié et vit actuellement sur le continent. Lui non plus ne ressent rien.

M. Traga souffre d'une arthrose qui, de toute évidence, n'est pas un mal « ufologique ». Donc, il semble bien qu'ils soient des personnes normales. Autre chose, soulignée par notre enquêteur, ils n'ont jamais vu d'autres objets mystérieux, même pas la plus petite lumière.

Condensé de l'article paru dans la revue Espagnole ABC (Séville) le 29-1-76

Transmis par M. DARNAUDE

Traduction de Mme A. FERNANDEZ

Le 26 janvier 1976, Miguel Fernandez, 24 ans, ouvrier agricole, né à Benacazon (Andalousie) et domicilié dans ce village, regagnait sa maison à la nuit, venant de Sanlucar la Mayor où il avait passé la soirée avec sa fiancée, Carmen Alvarado Saenz.

Il chantonnait pour que le chemin soit plus court et quand il ne le faisait pas il pensait à sa fiancée. Il était près de minuit et demi et il y avait un clair de lune splendide.

Tout à coup le jeune homme aperçut comme une grosse « étoile » qui allait très vite. Il poursuivit son chemin puis il revit l'objet à nouveau et encore une fois elle disparut. Cette fois le jeune homme, inquiet, pressa le pas.

Un quart d'heure après sa deuxième apparition l'étoile revint et cette fois se posa au sol à 2 m du jeune homme (l'atterrissement eut lieu au croisement de deux routes, près de la gare de Benacazon).

L'appareil ressemblait à « une cabine téléphonique sur trois pieds » et le témoin remarqua un feu tournant rouge et blanc au-dessus de l'engin.

Deux « hommes » en sortirent, vêtus comme les « hommes grenouilles » et il voulurent parler à Fernandez, qui ne les comprit pas. Ils avaient à la taille un ceinturon avec au milieu une petite lumière.

Retrouvant ses esprits, Miguel, effrayé, se sauva « plus vite que le vent ».

Il déclara par la suite :

« J'entendis le bruit de moteurs puissants et en tournant la tête je vis que l'OVNI se trouvait

au-dessus de moi, émettant quelque chose qui me brûla. Je perdis aussitôt connaissance et quand je repris mes esprits je me trouvais étendu devant ma maison dont la porte était grande ouverte et c'est là que ma sœur me trouva. Je ne cessais de crier « Ferme la porte l'étoile va entrer ! ».

Miguel fut conduit à l'hôpital San Lazaro et examiné par un médecin qui déclara que lorsque l'on avait enlevé la suie qui recouvrait le visage du jeune homme on avait trouvé les poils de la barbe et des moustaches roussis, ainsi que le côté droit du visage, de même que les paumes des deux mains.

Le médecin psychiatre qui eut à examiner le jeune homme le trouva très excité et le soigna en conséquence mais le jugea parfaitement sain d'esprit.

CONCLUSIONS : Le mystère reste entier mais ce qui est certain c'est que le lit n° 28 de la salle de la Miraculosa à l'hôpital San Lazaro est occupé par celui qui dit avoir été victime des extraterrestres.

Miguel Fernandez affirme que deux de ses amis Diego et Manuel Suarez ont eux aussi vu des OVNIs et que cela est fréquent dans les environs de son village.

Il est à noter que le prêtre Don Enrique Lopez Guerrero, curé de Mairena del Alcor, passionné par le problème des OVNIs, a déclaré aux journalistes qu'il connaissait de nombreux cas et que cette zone de Basse Andalousie était le théâtre de nombreuses observations.

(Traduction A. Fernandez, d'après l'article de Benigno Gonzalez).

Nouvelles d'Espagne

Transmis par M. DARNAUDE

(Enquête de Jose Ortiz Polo et Joaquin Mateos Nogales).

PROVINCE DE SEVILLA : sur la route de GERENA ; 26 avril 1975 à 23:00.

Cecilio Gomez et Antonio Nunez se déplaçaient en voiture, venant de Gerena, allant à Santiponce, près de Séville. Ils aperçurent dans le ciel un objet allongé brillant intensément, de couleur rouge, et qui était stationnaire. Ils arrivèrent sur la route à la verticale de l'objet et arrêtèrent leur voiture pour mieux observer le phénomène. A ce moment précis arriva sur la route venant de la direction opposée (de Santiponce), une voiture R. 12, avec deux couples, qui s'arrêta également pour observer le spectacle.

A la grande surprise des témoins, l'objet descendit vers eux en piqué. Paniqués, ceux-ci s'enfuirent précipitamment vers Gerena (l'une des voitures changea de direction sur place). Pendant le court trajet de 3 km, nos automobilistes furent suivis de près par l'objet. Il était si près que son éclat lumineux éblouissait les conducteurs. En arrivant à une station-service la puissante lumière disparut vers l'E.

(Suite page 10)

« Ultima Hora », 10 septembre 1975 :

Rio de Janeiro. — Trois étudiants affirment avoir été poursuivis par un disque volant alors qu'ils revenaient de l'école en bicyclette, à 22:00, vendredi dernier, sur une route à Itaperuna (à 250 km au N-E de Rio de Janeiro). L'objet put être photographié par un amateur.

Adao Charif, de Medeiros (21 ans), Janecy Fernando Lima (18 ans) et José Roberto, de Sousa Pereira (18 ans), virent dans le ciel « une grande luminosité suivie de l'apparition d'étranges objets volant en rase-mottes », ce qui les obligea à abandonner leur bicyclette pour se réfugier sous un pont. M. Boechat Buri, qui avait aussi vu l'étrange luminosité, entendit les cris des étudiants et se porta à leur secours. « Ultima Hora » publie une photographie représentant un cercle lumineux dans le ciel étoilé, faite par un photographe amateur.

Suite de la page 9 : ESPAGNE

Les six personnes ont fait une déposition au commandant de la garde civile de Gerena. Ils allèrent sur les lieux et ne virent rien d'autre que la lune. Mais d'après le commandant, que nous avons vu, l'état de frayeur indiquait bien que les six témoins avaient dû voir quelque chose d'étrange.

(Enquête de Joaquin Mateos Nogales et José Ortiz Polo).

ETRANGE DISPARITION EN ESPAGNE.

La rédaction de cette affaire a été réalisée par M. Bailon à partir des journaux suivants : Pueblo, ABC, El Correo de Andalucia, El Caso, La Vanguardia, Sol de Espana, des 22, 23, 24 septembre 1975.

Carmen Romero Escalante, 13 ans, habitant 4, rue Santa Ana, Teba (province de Malaga), était assise devant la porte de sa maison quand elle vit briller un objet posé devant elle sur le sol. Surprise, mais poussée par la curiosité, elle se leva et essaya de ramasser l'objet.

Carmen disparut aussitôt, pour ne réapparaître que 22 heures plus tard, sans se souvenir de ce qui s'était passé entre temps. Elle sait qu'elle a été ramenée chez elle en voiture par un homme barbu et blond, accompagné d'une femme blonde. La femme, qui était la seule à parler espagnol, annonça à Carmen qu'ils auraient l'occasion de se revoir.

Pendant ces 22 heures tout le village se lança à la recherche de Carmen. La Garde civile s'était mise, en vain, à battre la campagne et même à vider un puits dans lequel elle aurait pu tomber. Le témoin fut par la suite examiné par un médecin qui lui fit des analyses de sang, d'urine, etc... avec des résultats normaux. Carmen était en parfaite santé mais très nerveuse. Carmen n'a pas la réputation d'aimer la fantaisie et d'après ceux qui l'entourent elle n'a jamais cru aux OVNI ou aux extraterrestres.

N.D.L.R. — Un fait divers où sont mêlés les OVNI... l'imagination travaille chaque fois qu'un fait inexplicable se produit. Cette disparition est étrange, mais peut-être y a-t-il une autre explication que les OVNI.

« La Razon », 4 août 1975 :

Antofagasta (Chili). — Un objet volant non identifié a été observé la nuit dernière par des étudiants de cette ville, située à 1.400 km au N de Santiago. D'après les témoins, l'OVNI avait la forme d'un cigare et envoyait des éclairs multicolores avec une dominante d'orange. L'OVNI s'immobilisa un moment au sommet d'une colline. Un vendeur de journaux remarqua une forte odeur de « produit chimique », alors qu'il était sur le point d'aller chercher les journaux. « Mes yeux se remplirent de larmes, pendant que je sentais une douleur dans le nez », dit-il. Un couple affirme que tout le secteur baignait dans une luminosité de couleur jaune-orange. Certains témoins se précipitèrent vers la colline au-dessus de laquelle se trouvait l'OVNI. Quelques secondes plus tard, l'appareil partit tout droit vers le Pacifique.

« La Razon », 7 août 1975 :

Antofagasta (Chili). — M. Ricardo Villanueva (36 ans) et son épouse, Mme Margarita Ardiles (32 ans) prétendent avoir été poursuivis par un OVNI. Les faits se sont déroulés lundi dernier vers 04:00 dans la région de Agaras Verdades, à 300 km au S de Antofagasta.

« Au début, je vis une sorte d'aérolithe, mais quelle ne fut pas ma surprise quand je vis apparaître d'autres objets », déclare Mme Margarita. Elle ajouta : « Mon mari me dit en plaisantant : ce sont des soucoupes volantes ». M. Villanueva raconta que son ton ironique se transforma rapidement en une étrange sensation de crainte. Il ajouta : « Dès que je me mis à accélérer, l'un des objets, qui semblait être attiré par les phares de la camionnette, descendit à une vitesse incroyable. Mon épouse poussa un cri et se serra contre moi. L'engin n'avait pas la forme d'un disque. C'était une sorte de grande boule de feu énormément lumineuse, de couleur orangée. Elle se plaça derrière la camionnette à environ 30 m, sur le bord de la route. J'accélérai encore davantage pendant que mon épouse se protégeait le visage de ses mains. Je vis l'objet dans le rétroviseur et je fus ébloui pendant un moment. L'OVNI nous suivait. C'est là que j'eus vraiment peur. Soudain, l'OVNI s'éleva très rapidement jusqu'à ce qu'on ne vit plus qu'un point, puis disparut ».

BRESIL

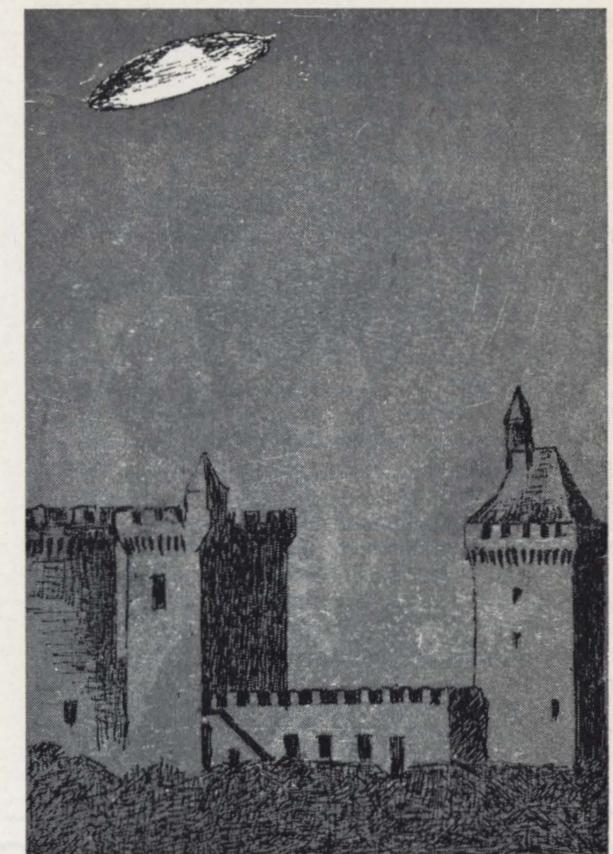
FORTALEZA (« La Razon », 27 octobre 1975) :

Les habitants de la ville de Sao Gondolo de Amarante, à 50 km de Amarante, se réfugient dans leur maison à la tombée de la nuit à cause des régulières apparitions d'une « soucoupe volante » qui, selon les témoins, attaque les gens avec un rayon. L'objet émet une forte lueur bleue paralysant ceux qui en sont illuminés, comme cela s'est produit samedi avec un homme. La victime serait en danger de mort à la suite de la gravité des brûlures sur son corps. L'avocat Joa Luciano Gualberto, habitant la localité, a informé que la soucoupe fait son apparition après 18:00 (21:00 GMT) et s'arrête fréquemment au-dessus de la même place, comme cela est confirmé par plusieurs témoins.

Une enfant, qui se baignait dans une rivière, ressentit une sorte de brûlure et aperçut une

DISQUE LUMINEUX ENORME DANS LE CIEL DE FOIX (Ariège) 5-3-1974

Enquête de Casimir et Madeleine GABARRE



Le 5 mars au matin, je venais de mon domicile vers Foix, pour y prendre mon travail d'ambulant P.T.T., porteur de sacs postaux sur Pamiers, Saverdun, Lézat ; je circulais en auto sur la N 20. En arrivant au virage de Rieucourtès, à la sortie S de Foix, j'ai aperçu soudain au-dessus des tours comtales du château de Foix, plus précisément au-dessus de la colline du Saint-Sauveur, un énorme disque aux contours très nets, de couleur orange, douce et supportable à la vue. Dans la nuit sans étoiles et sans lune, mais aussi sans brouillard, il était légèrement incliné et paraissait parfaitement immobile. Il se présentait avec trois ou quatre taches d'un noir un peu flou et vaporé.

• • •
lueur bleue oscillante. Effrayée, elle se cacha dans la végétation, mais la lueur augmenta d'intensité, obligeant la petite fille à rentrer chez elle où elle arriva les yeux injectés de sang et le corps très chaud.

ARGENTINE

MENDOZA (« El Territorio Resistencia », Chaco, 26 septembre 1975) :

Un lycéen réussit accidentellement à photographier en couleur un objet circulaire, que l'Association des Amis de l'Astronomie considère comme étant un OVNI. La photographie fut prise le 4 septembre 1975 par Roberto Ariel Nunez. Il était 13:45, raconte-t-il, lorsque ma mère me fit remarquer d'étranges objets semblant flotter dans le ciel. Je pris mon appareil photo, chargé en film couleur, et c'est avec étonnement que dans le jardin je vis flotter en l'air, se déplaçant d'E en O, six disques identiques. J'utilisais ce qui me restait de pellicule. Les objets ont parcouru en 10 minutes l'espace visible de l'horizon jusqu'à la Cordillère des Andes, avec Godoy Cruz au centre. Ils étaient de couleur métallique très lumineuse. Ils prenaient parfois des positions obliques puis revenaient à l'horizontale.

CHILI

SANTIAGO (« Ultima Horas » de Buenos Aires) :

L'Académie de psychologie étudiera le phénomène suivant lequel trois jeunes étudiants perdirent brusquement l'usage de l'espagnol pour s'exprimer dans une langue parfaitement inconnue. A ces cas s'ajoute celui de Rios, également élève au lycée de San José de Maipo, ville à 30 km au N-O de Santiago. Francisco Cordero, directeur de l'Académie des études psi, dit que le cas ressemblait à des jeux d'enfants qui tendaient à inventer un langage pour échapper à la réalité quotidienne, et qu'il devait s'agir d'un phénomène de croissance. Ce qui surprend le plus est que ces enfants n'arrivent pas à se faire comprendre malgré tous leurs efforts. Par contre, Virginia Rios parle une sorte de mélange d'italien, de basque et d'espagnol, d'où il apparaît que la nuit elle parle avec Dieu, qui lui révéla « que je devais me convertir à l'Evangile et le prêcher au reste des mortels ».

Très ému par l'irréalité de ce phénomène étrange, que je n'arrivais pas à m'expliquer, je n'ai pas songé à m'arrêter. Je roulaient en seconde, contemplant ce spectacle magnifique qui surpassait les plus beaux couchers de soleil. Je me sentais tout de même des fourmis dans les jambes, tout en jugeant que le château-fort entier contiendrait dans ce gigantesque vaisseau, qui aurait eu du mal à atterrir sur notre stade de la Condamine.

Je n'ai pas entendu le moindre bruit. Au contraire, il régnait un silence lourd, comme si la nature participait à cette étrange apparition.

Je l'ai perdu de vue quand les habitations de la ville l'ont masqué à mon regard. En arrivant à la poste, j'en ai parlé à mes collègues de travail. Nous sommes sortis ensemble sur le Champ de Mars, mais de là l'observation était impossible. Nous sommes alors allés en voiture sur la N 20, vers Pamiers, jusqu'à la sortie de Foix, mais l'engin avait disparu.

Quelques instants après mon travail m'a conduit en gare de Pamiers, vider des sacs postaux. Il était 5:30 quand j'y suis arrivé. Deux employés étaient là, aussi émus que moi.

— As-tu vu l'OVNI ?

Nous étions trois témoins du même phénomène, qui reste pour moi humainement inexplicable. Pendant deux jours, moi qui suis ordinairement calme, je n'ai pu jouer de la guitare, ce qui est mon délassement de préférence.

(Suite bas de page 12)

ENQUETE, le 19 Octobre 1975 en HAUTE-GARONNE

par Gilles CATTIAU

Enquêteur : Gilles Cattiau.

Le témoin : Paul Douas.

Age : 32 ans.

Profession : magasinier à Muret (31).

Aucune maladie mentale.

Ne porte pas de lunettes.

Célibataire. Habite chez ses parents.

Les faits : l'observation remonte à la mi-février 1972.

Situation : sur la D 12, entre Lagardelle-sur-Lèze et le carrefour D 12-RN 20.

Ciel : couvert avec de temps à autre un dégagement ; le témoin affirmera qu'aucune étoile n'était visible.

Heure : 0:30.

LES CIRCONSTANCES

M. Paul Bouas, ne travaillant pas en ce samedi (date non précisée) de la mi-février, décide de se délasser et d'aller voir un camarade habitant Aureville. Pour ce faire, lui-même habitant à Muret, il emprunte la D 12 conduisant à Aureville, et passera de ce fait devant l'endroit de son observation qui se déroulera au retour, celui-ci ayant emprunté la même route pour revenir chez lui.

Au retour donc, le témoin conduisant son véhicule (Aronde « Etoile »), éprouve un besoin de plus naturel de faire « sa grosse commission ». Il décide donc de s'arrêter et machinalement regarde sa montre : il est 0:30.

Le témoin gare son véhicule et laisse les feux de position allumés. Il se dirige alors vers un endroit en contre-bas de la route, le long d'une haie, et s'apprête à satisfaire son besoin, lorsque face à lui, dans le ciel, émergeant des nuages (altitude environ 2.000 m ou 2.500 m environ selon le témoin) une boule blanche « comme un ballon de football », descend vers lui en quelques secondes, fait une manœuvre et « semble » aller se poser derrière la haie contre laquelle se trouve le témoin.

Le témoin prend peur et il revient vers la route et se rabat vers la haie pour observer la chose qui vient de se poser.

« Elle » est là, à 70-80 m de lui, en plein milieu du champ, posée sur des trépieds. Elle

Suite de la page 11 : FOIX

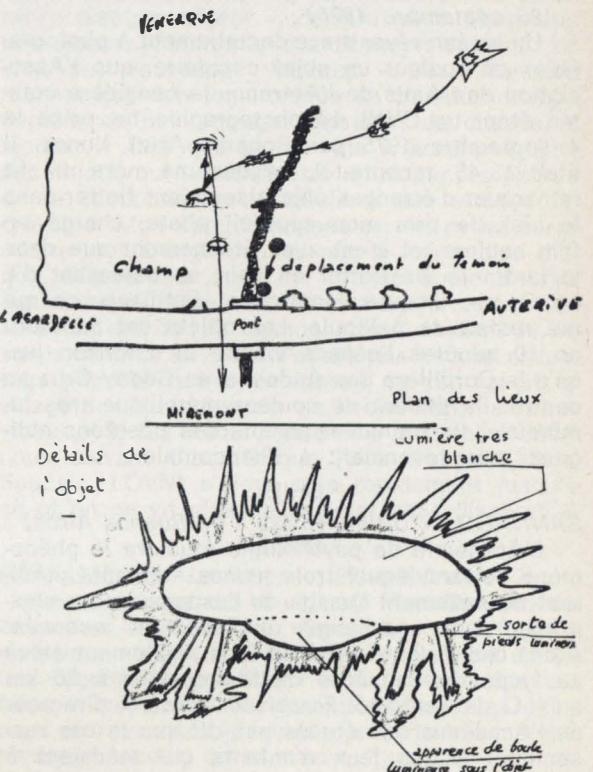
Note de l'Enquêteur. — L'observateur, 26 ans, brevet, capacité en droit, est très posé. Il s'exprime avec aisance. Il n'a pas lu de livres traitant de la question mais a déclaré vouloir s'en procurer. Il a lu quelques articles dans des revues et nous a parlé d'amis tarasconnais qui, il y a dix ans, avaient observé un ballet de sept disques lumineux.

Il nous a demandé, ainsi qu'à la gendarmerie, de respecter son anonymat.

Nous vous joignons la photo (trouquée) inspirée par la relation de ce témoignage à un photographe local. Cette photo a paru le 1^{er} avril ! Elle correspond assez bien à la chose, nous a dit le témoin.



semble illuminée de l'intérieur et les trépieds semblent lumineux eux aussi. Dessous, une boule lumineuse paraît accrochée. La lumière blafarde, plus lumineuse qu'une soudure à l'arc, est insoutenable pour les yeux ; un instant alors tout



« s'éteint » puis la « chose » se rallume, si éblouissante, que M. Bouas devra, après avoir regardé un moment, croiser ses bras devant ses yeux. Il s'aperçoit alors que sa montre ne marche plus. Puis « l'objet », qui était arrivé sans bruit, s'élève comme un hélicoptère, avec un sifflement comparable à une balle de fusil (M. Bouas est chasseur) et s'éloigne dans le sens Venerque-Miremont.

M. Bouas estimera l'objet à 7 ou 8 m de long et de 3 à 4 m de hauteur. Contrairement à la boule qu'il a vu arriver, c'est un « ballon de rugby » qui était posé devant lui dans le champ. Le témoin ne sait si lorsqu'il est arrivé au lieu de son observation, dans la haie, c'est la peur qui l'a paralysé, mais il est tombé, selon sa propre expression, comme « un chien à l'arrêt » à la vue de l'objet posé.

Lorsque l'objet fut parti, M. Bouas se dirigea en tremblant vers son véhicule, se munit d'une torche et, prenant son courage à deux mains, alla vers l'endroit supposé de l'atterrissement. Aucune trace visible. Le témoin rentra alors chez lui et ne souffla mot à personne de son aventure.

Il fallut attendre l'aventure de M. Cyrus pour que le témoin parle (trois ans !). Cependant, l'aventure de M. Bouas ne devait pas s'arrêter là et il devait être l'objet (comme déjà cela s'est produit dans trois cas de la région) d'une curieuse aventure.

En effet, M. Bouas (date non précisée), soit en juin ou juillet, donc cinq ou six mois après son observation, revenait de Revel vers Toulouse avec un ami (le véhicule était à son ami), lorsqu'ils eurent la curieuse surprise d'entendre des voix qui émanaient... du haut-parleur de l'autoradio, qui était éteint ! Inutile de vous décrire la surprise des deux hommes, qui en rirent plus qu'ils n'en eurent peur. Les voix (puisque il y en avait plusieurs, semble-t-il) étaient complètement incompréhensibles et ne furent assimilées à aucun langage connu ! Le « festival de voix » dura

environ 10 secondes. Le véhicule était à l'arrêt et le poste éteint.

Il semblerait qu'il se déroule dans notre région un bien curieux phénomène.

Le témoin : il est bien évident que l'espace d'une enquête, je ne puis connaître la personnalité d'un individu. Je ne puis qu'en dégager des impressions. M. Bouas m'est apparu comme un homme sensé dans son récit. Trois ans n'avaient en rien altéré sa mémoire quant à ses anciennes aventures. Plusieurs fois il confirma ses dires, précisant fort bien les détails de son observation. Le témoin s'avouera « choqué » et dira avoir la chair de poule chaque fois qu'il se remémore les faits. Il n'ose plus se promener la nuit, même à l'heure actuelle. Cependant il souhaiterait trouver des personnes courageuses pour « patrouiller » dans la campagne à la recherche du mystérieux phénomène. Sa peur se traduit par cette question : croyez-vous que si on lui tire dessus cette chose ne bougera pas ? (M. Bouas est chasseur).

De plus, il m'est apparu très intrigué par les provenances et les buts de cette chose. Il me posa de nombreuses questions sur notre groupe et me demanda à plusieurs reprises si on savait quelque chose sur le sujet.

Je dois préciser que lorsque je rencontrais M. Paul Bouas, il était en train de jouer à la belote dans un café avec des camarades. Il n'hésita pas une seconde à me parler et devant mon hésitation à enregistrer sa déposition au milieu de ce tumulte, il décida de m'accompagner à mon véhicule et, content de parler, de se confier enfin, m'amena sur les lieux mêmes.

Dans le Tarn entre Castres et Réalmont

Le 12 Mai 1974 (Michelin 82 pli 10 et 83 pli 1)

Enquêteurs : J.-L. VIDAL et M. COUZINIE

Nous avons eu connaissance de cette observation qu'au début de 75 et par suite de la réorganisation de notre groupe du Tarn, l'enquête a été effectuée en avril et mai 75 ; un complément d'enquête a eu lieu en juin.

Lieu : sur la N 118, entre Castres et Réalmont.

Les témoins interrogés habitent tous la région et se trouvent à l'intérieur de deux cars les ramenant d'une excursion sur la côte Vermeille ; il est près de minuit et de nombreux passagers sommeillent. Arrivés à hauteur du village de Peyregoux, les témoins aperçoivent brusquement une sphère lumineuse de couleur rouge orangé, de la taille approximative de la pleine lune, rayonnant comme un soleil dans le ciel étoilé et qui paraît accompagner les cars dans leur mouvement (sur la droite dans le sens de la marche, plutôt vers l'avant). Un autre témoin dira, lui : paraissait immobile. Parfois cachée par les arbres et les collines elle était donc en fait assez éloignée des observateurs.

Après avoir traversé Venes (phénomène invisible à ce moment-là) la sphère réapparut.

Pour mieux observer le phénomène les chauffeurs des cars stoppèrent sur une hauteur à 2 km environ de Réalmont, sur le D 41, qu'ils avaient emprunté pour regagner Saint-Genest-de-

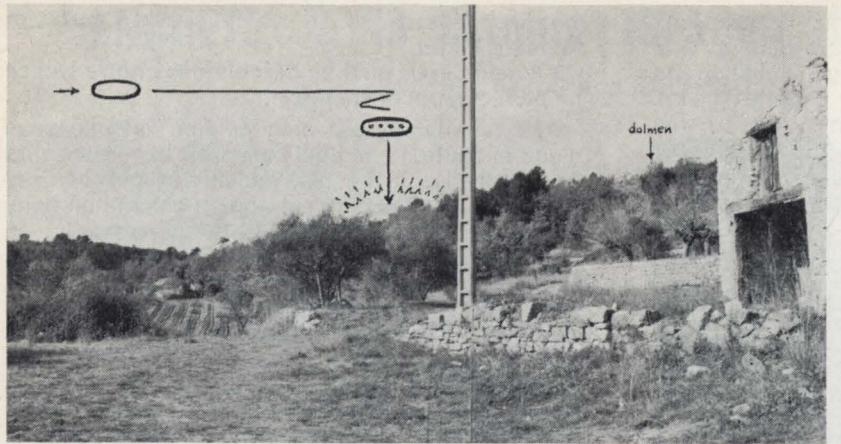
Contest. Dominant ainsi les environs immédiats les témoins pouvaient voir la petite ville de Réalmont, baignée d'une lumière rouge orangée. Cela dura quelques minutes puis tout disparut brusquement et les cars continuèrent leur route...

Nous relatons ici le récit de M. A..., témoin absolument digne de foi, occupant un poste important dans le département, qui rentrant à pied à son domicile, situé à 2 km environ du terminus des cars, a observé le phénomène une deuxième fois ; nous lui laissons la parole :

« Je n'ai pas été l'un des premiers à voir le phénomène, c'était près de minuit et je somnolais dans mon fauteuil. Etant donné les sinuosités de la route, l'observation se faisait tantôt à gauche, tantôt à l'avant du car. Quand nous avons emprunté le CD 41, il était à droite. C'était une sphère lumineuse rouge écarlate, parfois plus orangée, elle ne projetait pas de faisceaux orientés, mais diffusés, éclairant davantage vers le haut. Elle éclairait plus le ciel que la RN 118, sur laquelle nous roulions ; elle était d'une taille supérieure au soleil couchant.

« Après notre longue observation collective dans le car il avait disparu brusquement et depuis plusieurs minutes je circulais sur un chemin

(Suite page 14)



AUX MURAIRIES (Var)

Enquête de M.
Eric KALMAR

Au cours de l'hiver 1973/74, entre 20:00 et 20:30, au hameau des Muraires, commune de Luc-en-Provence.

Le témoin principal est M. Marco Jacques, 28 ans, boulanger, marié.

Autres témoins : le fils de M. Marco, son beau-père, M. Castille, et le frère de M. Castille.

La lune était visible, pas de vent, il ne faisait pas froid.

L'objet se déplaçait du S-O vers N-E, prenant la direction du Thoronet, sans bruit perceptible. Il avait la forme d'un cigare, d'une couleur rouge vif non aveuglante, avec une rangée de lumières

Suite de la page 13 : TARN

de terre me ramenant chez moi lorsque le phénomène réapparut tout à coup par une ascension verticale, semblant se diriger vers moi (grossir au point de doubler).

Quoique paraissant à 5 ou 6 km, l'intensité de la lumière projetée sur le paysage et la vitesse de son avancement vers Saint-Genest étaient telles que j'ai cru bon, pour continuer de l'observer, de me placer sur le côté du chemin ombragé par les arbres du bois.

Après s'être arrêté quelques secondes en suspension à 30° au-dessus de l'horizon, il s'est éloigné vers le S-E comme s'il suivait les mouvements du relief du sol, bondissant de collines en collines (dans les creux je ne voyais plus la sphère mais seulement le halo). L'un de ces mouvements a été le dernier et la nuit est redevenue normale.

Le phénomène avait l'aspect du disque plein d'une sphère lumineuse avec l'impression d'une extraordinaire énergie au centre.

Notes des Enquêteurs. — Environ un mois avant cette soirée du 12 mai 1974 un jeune habitant de la région de Saint-Genest avait observé vers 1:30, alors qu'il rentrait d'un bal, une énorme sphère lumineuse immobile à 2 ou 300 m environ au-dessus d'une ferme proche et qui éclairait intensément les lieux. Etant à vélo-moteur et pris de panique il avait fui sans même oser se retourner.

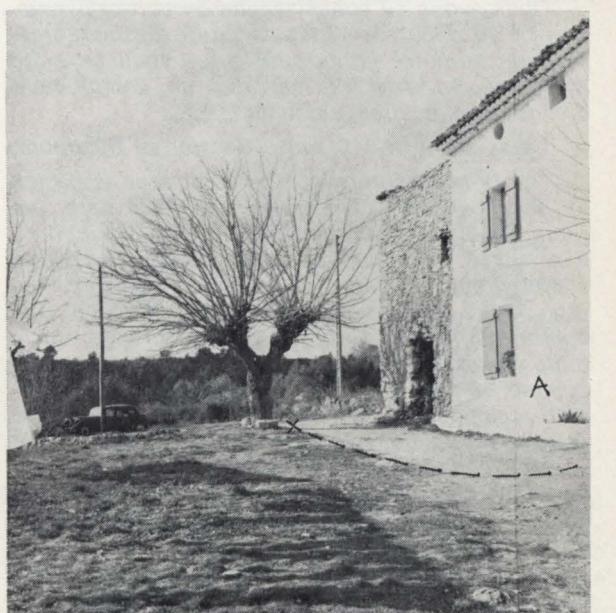
En outre, le 18 mai 1974, une sphère lumineuse avait été observée à Alzonne (Aude) (Michelin 83, pli 11), voir LDLN n° 140 et début mai 74 à Salles-sur-l'Hers (Aude) (Michelin 82, pli 19), non publié par LDLN. Peut-être le même objet ?

très vives s'allumant avant la descente. Il aurait eu une dimension plus grosse que la lune d'après le témoin. Sa vitesse était très lente et semblait chercher à se poser.

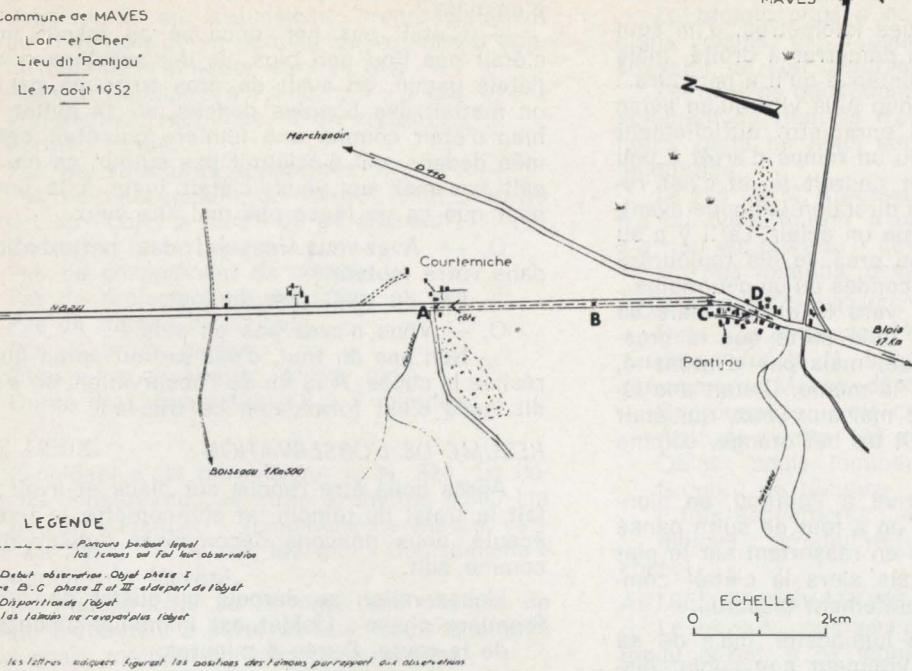
LES FAITS

M. Marco dinait avec son épouse et son jeune fils, ce soir-là, chez ses beaux-parents, M. et Mme Castille, aux Muraires, à 3-4 km au N-N-O de Luc, au pied de la montagne des Ubacs à l'E. M. Marco sortant de la maison vers 20:00 pour un besoin naturel, aperçoit en arrivant près d'un vieux mûrier, un objet volant très lentement dans le ciel vers l'O.

Il n'avait aucune forme connue et ne faisait entendre aucun bruit. C'était un genre de cigare tout rouge, de grande taille, plus gros que la lune, allongé comme une banane. Après avoir avancé lentement dans le noir au-dessus des collines, l'objet a eu un léger flottement d'avant en arrière, puis une rangée de lumières blanches très vives se sont allumées tout le long de ce cigare rouge, qui est alors descendu « verticalement » et très lentement pour disparaître derrière la colline.



X : témoin: M. MARCO près du mûrier.
A : Maison de M. et Mme CASTILLE.



Commune de MAVES LOIR-ET-CHER Lieu dit “PONTIJOU”

Enquête de MM.

Bernard DUPOU et
Jacques MARCHAND

« Ça s'est passé en août 1952, un dimanche vers les 21:30, le soir, à 5 ou 6 km de Pontijou. On a été surpris, ma femme et moi, d'assister à cette espèce de... forme lumineuse au-dessus de la route. Tout de suite on a pensé à un objet, à un ballon de gosse, quelque chose comme ça. Mais c'était assez surprenant du fait que ça bougeait pas et que ça paraissait quand même assez haut pour un jouet; et, comme ça ne bougeait pas, cinq minutes c'est long ! On a eu le temps de gravir la côte, passé le plat qui mène à Pontijou (Suite page 16)

C'est après avoir mis un article dans le journal régional, pour rechercher un témoin d'une observation de 1954, que M. Thiersault est venu nous communiquer qu'il avait été le témoin d'une observation d'OVNI. Il a été d'accord pour que nous entreprenions une enquête approfondie sur son observation.

L'enquête fut effectuée dans le courant du mois de novembre 1974.

LES FAITS

Témoignage de M. Marcel Thiersault :

• • •
line. Cette rangée de lumières blanches éclairait toute la campagne sous l'engin, comme pour préparer un atterrissage. La forte lueur rouge très vive est restée allumée au moins trois minutes, embrasant la contrée derrière la colline, puis tout s'est éteint et rien n'a réapparu après.

M. Marco aurait voulu aller voir de plus près, mais comme personne n'a été d'accord pour l'accompagner, il y a renoncé.

Le lieu de l'atterrissement, si atterrissage il y a eu, se situerait vers Pomple ou Saint-Pastour, dans où à proximité du vallon entre les Muraires et la chaîne désolée des Ubacs (Saint-Pastour est à 1.500 m environ à l'O des Muraires, Pomple est à 2 km au N de Saint-Pastour et à 2 km au N-O des Muraires, la crête des Ubacs à 1.500 m à l'E). C'est une région assez dépeuplée, cultivée en vignes ou couverte de bois ou de maquis.

M. Marco, qui a vu le phénomène le premier, a fait appel à la famille pour voir le phénomène. Son jeune fils est sorti le premier et a vu l'objet avant la descente, son beau-père et le frère de celui-ci n'ont vu que la lueur derrière la colline, Mme Marco et Mme Castille sont arrivées alors que tout était terminé.

Environnement. — Le secteur des Muraires,

Pomple, Saint-Pastour, des Coudeirons est une région intéressante avec failles et avens. La colline au-dessus des Muraires possède un dolmen qui a été fouillé en 1974.

Géologie. — Hettangien, Muschelkalk, calcaire et supérieur calcaire, calcaire du Rhétien supérieur, Keuper. Faille à Saint-Pastour : Thétien supérieur. (N.D.R. : ma carte, moins complète, situe les Muraires à la limite du Jurassique inférieur (calcaires, dolomies et marnes) et du Trias (argiles rouges, gypse, dolomies, calcaire, grès). On constate à 1.000 m au N de Pomple un complexe faillié important dans la forêt de la Darboussière).

Commentaires. — M. Marco, commerçant honnorablement connu, n'a fait aucune publicité de son observation, je l'ai appris par hasard en 1976. Mme Castille a fait une déposition à la gendarmerie de Luc le lendemain.

N.D.R. — On remarque que Les Muraires sont à 10 km environ de Lorgues (obs), 10 km environ de Carcés (obs), 10 km environ de Vins-sur-Caramy (obs), 10 km environ de Vidauban (obs), au centre si l'on peut dire de ces quatre lieux bien connus. Ce qui laisserait supposer que cette région est très fréquentée, à ne tenir compte que de ce qu'on connaît... par hasard !

MAVES (suite de la page 15)

jou, et alors là, à quelques kilomètres, d'un seul coup, l'objet s'est mis à démarrer à droite, mais alors très très vite. La distance qu'il a parcouru... c'est impossible... beaucoup plus vite qu'un avion à réaction, et la rétine enregistre difficilement cette vitesse là. Il y a eu un temps d'arrêt à peu près d'une minute à cet endroit là, et c'est revenu un petit peu vers la direction indiquée avant, faisant des zigzags comme un éclair. Là il y a eu une minute d'arrêt à peu près, je dis toujours à peu près, peut-être 90 secondes ou un peu moins... et puis c'est redémarré vers la droite, mais en plongeant vers le S, de telle sorte que la grosseur de l'objet a diminué, mais pas d'intensité, la lumière était toujours la même. C'était une lumière qui ne faisait pas mal aux yeux, qui était même jolie à voir, c'était un bel orange, comme un gros potiron.

Et quand on est arrivé à Pontijou, en plongeant dans les maisons, on a tout de suite pensé à assister au phénomène en ressortant sur le plat en allant vers Blois. Mais alors là c'était complètement disparu, complètement disparu...

...sans perdre de sa luminosité, mais de sa grosseur, là on sentait vraiment que l'objet disparaissait à l'horizon, vers le S. Alors là on voyait nettement que c'était ni un phénomène de tempête, ni une étoile filante, ni rien du tout ! Il y a 44 ans que j'ai mon permis de conduire, et j'ai roulé. J'ai assisté à des étoiles filantes, des météores ; ça n'a aucun rapport. Je me suis aussitôt posé la question arrivé à Blois, j'en ai fait part à mes voisins. Mes voisins me sachant de bonne foi, m'ont écouté. Ils m'ont dit : « De toute façon toi aussi t'en a vu une ! », parce que tout le monde rigolait avec ces fameuses soucoupes volantes. Mais moi, je n'ai pas vu de forme de soucoupe dans tout ça. Tout ce qu'il y avait, c'était une forme ronde quoi ! C'est tout.

Mais quinze jours avant, même dans la semaine, je crois qu'il y a eu des observations faites du côté de Saint-Pierre-des-Corps, en Touraine (Tours).

...Mon fils était parti 15 minutes avant nous. Il n'a rien observé. Donc cette chose-là n'est venue qu'après qu'il soit passé, car il était forcé de s'en apercevoir. Ce qui est formel, de toute façon, c'est que ça, c'était dirigé, il était guidé, par quoi ? Est-ce que c'était par une main ? Je ne sais pas, mais on sentait vraiment que c'était guidé, parce que ça prenait les directions que ça voulait. Ce n'était pas poussé par le vent, d'ailleurs il n'y avait pas de vent. Il faisait brun, il était 21:30 à peu près. »

Q. — Vous ne vous êtes pas arrêtés ?

— Non, notre première idée, c'était d'arriver à Blois, et de demander à Jean, notre fils : « Dis donc t'as vu le truc sur la route, t'as vu à quoi on a assisté ? » et quand on lui a parlé de ça, il était tout « baba », mais il nous croyait, c'était ses parents. C'est un fils unique.

Q. — Vous n'avez pas croisé d'autres personnes ou vous a-t-on doublés ?

— Non, personne, à cette heure-là, et puis il n'y avait pas de circulation comme il y en a maintenant.

Q. — Est-ce que les bords de l'objet étaient bien nets ?

— C'était pas net, découpé au rasoir, mais c'était pas flou non plus. Je me souviens quand j'étais gamin, on avait de gros trucs en papier, on mettait des bougies dedans, au 14 juillet, eh bien c'était comme une lumière qui était enfermée dedans, qui n'éclairait pas autour, ça ne faisait pas mal aux yeux, c'était juste à la limite pour que ça ne fasse pas mal aux yeux.

Q. — Avez-vous ressenti des perturbations dans votre moteur ?

— Pas du tout, rien du tout.

Q. — Vous n'avez pas eu peur ?

— Non pas du tout, c'est surtout après qu'on réalise la chose. A la fin de l'observation, on s'est dit, mais c'est formidable ce truc-là !

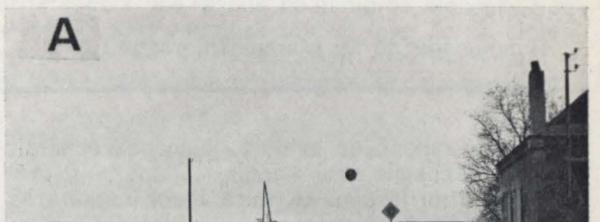
RESUME DE L'OBSERVATION :

Après nous être rendus sur place et avoir refait le trajet du témoin, et chronométré le temps écoulé, nous pouvons décomposer l'observation comme suit.

L'observation se déroule en quatre phases : Première phase : L'objet est immobile au-dessus de la route. Durée 4 minutes.

Deuxième phase : L'objet se déplace soudain vers le S à une vitesse exceptionnelle et s'immobilise immédiatement pendant 1 minute environ.

Troisième phase : L'objet revient vers le SO, vers la gauche du témoin, en zigzag et avec une vitesse foudroyante. Il stoppe un peu plus bas que l'endroit qu'il occupait en premier. Il reste immobile encore 1 minute environ.



Quatrième phase : L'objet repart vers le S, assez doucement, en s'abaisse progressivement sur l'horizon et en perdant du volume. Il donne l'air de s'éloigner vers le SO.

Hauteur angulaire sur l'horizon : 4 cm.
Trajectoire : rectiligne et en zigzag.

Forme : ronde.

Pas de structures apparentes.

Pas de changement de forme (sauf pour le départ où l'objet a perdu de sa grosseur).

Couleur : rouge orangée.

Pas de changement de couleur.

Pas de projections lumineuses.

Pas de traînée, ni de halo.

Pas de bruits perçus.

Dimension apparente : pleine lune.

Durée de l'observation : 8 à 9 minutes.

LES LIEUX

L'incident s'est déroulé sur la N. 824. Le début de l'observation se situe à environ 4,500 km du lieu-dit « Pontijou » (commune de Maves, canton de Mer), près du lieu-dit « Courtemiche » (commune de Maves).

De chaque côté de la route, des champs de labour s'étendent à perte de vue. Seuls quelques bois épars rompent ce paysage monotone.

C'est la grande plaine de Beauce (voir carte Michelin n° 64, pli 7).

A noter qu'en 1952, la route n'était pas goudronnée. Le témoin ne roula qu'à 30 km/h environ sur le plat, et dans les côtes la vitesse descendait à 20-25 km/h environ. Leur véhicule était une motocyclette (type Peugeot 108) et ils étaient deux dessus plus des bagages.

LE TEMPS

D'après le témoin, c'était une belle soirée d'été, la température était douce. Il y avait cependant un plafond nuageux à haute altitude. C'était des nuages légers, certainement type Cirrus. Il n'y avait pas de vent, ou très léger.

LES TEMOINS

Il s'agit de M. Marcel Thiersault, et sa femme, décédée depuis.

M. Thiersault a 65 ans (43 ans au moment de l'observation), il est maintenant retraité. A ce moment-là il était ajusteur mécanicien dans une entreprise de Blois. Il fut aussi routier et a son permis de conduire depuis 1931.

Il est très marqué par son observation, dont il se souvient très bien, plus de vingt-deux ans après.

ANNONCES

- Dans le but de procéder à une étude de témoins d'observations, toute personne ayant des connaissances en psychotechnie et typologie désirant collaborer serait aimable d'en informer LDLN.

- Toute personne habitant la région de Midi-Pyrénées ayant été le témoin direct d'une manifestation du phénomène OVNI ou en ayant entendu parler autour d'elle est priée de bien vouloir se mettre en rapport avec le Groupement Régional de Recherches sur les OVNIs (dépt Haute-Garonne) à : CASTANET-TOLOSAN 31320 PECHABOU.

REMARQUES :

Le témoin nous a donné le nom de ses anciens voisins, car il pensait qu'ils pourraient se souvenir de son observation.

Les voisins questionnés ne se souviennent absolument de rien. Ils n'ont rien pu nous dire, et notre visite ne nous aura apporté que quelques moqueries.

Le fils de M. Thiersault, questionné lui aussi, n'a pu nous fournir d'autres renseignements. Il n'a rien vu, bien qu'il devait se trouver à environ 10 km des témoins, devant eux.

DONNEES TECHNIQUES DE L'OBSERVATION :

Date : le dimanche 17 août 1952 à 21:30.

Lieu : sur la N. 824 à 4 km avant Pontijou, commune de Maves, département du Loir-et-Cher.

Coordonnées : voir carte d'état-major jointe.

Altitude : entre 126 et 133 m.

Objet : boule lumineuse.

Nombre de témoins : deux.

Effets secondaires : néant.

Indices : crédibilité 1 ; étrangeté 2 (selon Poher).

AUTRES OBSERVATIONS :

Le témoin nous ayant signalé qu'il avait entendu parler, à ce moment-là, d'autres observations d'OVNI dans la région, nous avons vérifié ces souvenirs.

Le samedi 2 août, soit quinze jours avant, à Tours (37), différents témoins observent une boule lumineuse filant dans le ciel. Puis le 13 août, près de Cours-les-Barres (18), c'est douze personnes qui observent une « soucoupe volante »... Le lendemain, des enfants de Parigny-les-Veaux (58) sont arrêtés dans leurs jeux par une boule brillante qui se déplace dans le ciel. Et ce fut loin d'être fini. Nous savons que l'année 1952 fut très fertile en observations, que ce soit en France ou aux Etats-Unis.

Nous avons là une observation datant de 1952, dont nous avons connaissance que plus de vingt ans après, et pourtant dans la mémoire du témoin, elle est presque fraîche. Ceci nous prouve bien que l'enquêteur ne doit pas se buter sur l'éloignement dans le temps d'un témoignage. Il semble bien que dans la plupart des cas, une observation d'OVNI marque le témoin, et qu'il s'en souvient, même longtemps après, comme d'un fait important ayant marqué sa vie. Pourquoi ? Cela peut venir de beaucoup de causes différentes, et il y aurait certainement très long à dire à ce sujet.

**FAITES DES ADHÉSIONS
AUTOUR DE VOUS
PLUS NOUS SERONS
NOMBREUX, MIEUX
VOUS SEREZ INFORMÉS.**

OVNI DANS LE MACONNAIS - SAGY (Saône et Loire)

Enquête de M. LEVY

Par le nombre des témoins, par la description précise de l'OVNI, par les nombreux cas s'étant déjà produits dans la région de par le passé, l'observation de Sagy (hameau de Cruzille), 20 km à vol d'oiseau au N de Mâcon, mérite incontestablement une étude minutieuse (Michelin n° 70, pli 11).



Nous avons d'autre part eu la chance, rare, d'être avertis le lendemain même et de pouvoir nous rendre immédiatement sur les lieux afin d'enquêter pour le journal auquel nous collaborons. Un compte rendu paraîtra le surlendemain de l'observation, le mercredi 26 novembre, dans « Le Courrier de Saône-et-Loire ».

Il est 19:15 ce lundi 24 novembre. C'est une très belle nuit, les étoiles scintillent, le givre se dépose déjà sur les voitures.

M. Michel Breton, boulanger, 23 ans, et son épouse Marie-Christine entrent dans leur voiture. Soudain, Michel Breton aperçoit devant lui, juste au ras d'une écurie située à quelque 50 m de lui, mais bien en retrait, un objet de forme ovale, stabilisé à quelques mètres au-dessus du sol, et qui dirige des faisceaux lumineux vers le sol.

Michel Breton sort aussitôt prévenir son père, M. Lucien Breton, 52 ans, boulanger, et téléphone à la gendarmerie de Lugny pour signaler le phénomène.

Pendant ce temps, Marie-Christine Breton, toujours dans la voiture, regarde l'objet qui évolue vers la gauche, disparaît quelques instants, caché par un hangar, qui est accolé à l'écurie, mais plus haut que cette dernière.

Sur ces entrefaites, Lucien Breton sort de chez lui et avance rapidement vers l'objet. Je m'entretiendrai avec les trois témoins le lendemain de l'observation, et je rencontrerai Lucien Breton à quatre ou cinq reprises par la suite, afin de préciser certains éléments restés obscurs.

Le lundi 1^{er} décembre, une semaine jour pour jour après l'observation, j'enregistre au magnétophone les déclarations de M. Lucien Breton, qui

me semblent une très bonne synthèse. J'en livre les lignes directrices.

M. Breton : « Je me suis avancé très rapidement jusqu'à la cuve de décantation et je l'ai vu tout de suite derrière le hangar. J'ai pensé tout de suite à une voiture qui avait culbuté du chemin et qu'un tracteur sortait. N'entendant pas de bruit et voyant évoluer la chose, qui tournait sur elle-même, j'ai tout de suite vu qu'il ne pouvait pas s'agir d'une voiture et d'un tracteur qui tirait. Les feux m'ont paru tout de suite bizarres ; je ne vois pas des feux comme ça chez nous. On ne peut pas bien définir la couleur. C'est un jaune orange mêlé de bleu, et ensuite elle a fait un tour sur le chemin et est montée sur les vignes, vers la gauche. Elle est revenue alors en prenant une légère hauteur. A ce moment-là elle avait pris bien plus du double de la hauteur. Elle pouvait se trouver à ce moment-là à 10, 15 m du sol. Elle est revenue alors dans le couloir de la Vierge, dans la combe, et d'après moi elle aurait tourné derrière la roche. J'ai été un tout petit bout de temps sans la voir. Je l'ai aperçue sur le bois et elle est venue vraiment doucement.

Question : Comme un vélo ?

Même pas à la vitesse d'un vélo, comme un vélo qui marche au pas.

Elle s'est enfilée derrière le petit bois et je ne l'ai plus vue (le bois est légèrement sur la gauche).

Je la vois réapparaître sur le bois, bien plus haute. Elle s'est stabilisée juste en face du peuplier.

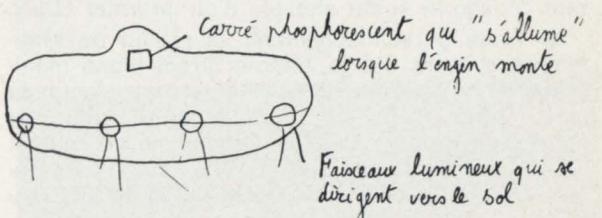
Question : A peu près à l'endroit où vous l'avez vue la première fois ?

Oui, au-dessus du bois. Elle a fait une montée assez rapide d'une seconde environ. Et elle s'est stabilisée. Elle tournait et évoluait de chaque côté du peuplier.

C'est à ce moment-là que les gendarmes arrivent. Elle a continué à monter par petits à-coups. Elle tournait sur elle-même comme une toupie. Et il y a des moments où elle tournait bien plus vite que d'autres. On voyait que lorsqu'elle tournait très vite c'était le départ d'une nouvelle ascension et ensuite elle a monté, monté.

Sagy (Sâne et Loire)

Dessin de M. Lucien BRETON



Question : Pouvez-vous décrire l'objet quand il était au plus près ?

J'étais sur le pont de la rivière, je n'étais vraiment pas loin, mais si j'avais su qu'il y avait un objet comme ça, j'aurais pu gagner au moins 100 m, et je n'aurais été vraiment pas loin. Mais j'ai pensé tout de suite à une voiture qui aurait culbuté. J'ai réagi très vite en disant : ça ne se peut pas, elle tourne sur elle-même, il y a des feux partout.

Question : Comment étaient les feux ?

En éventail, et ils donnaient vraiment au sol. Ça éclairait légèrement le sol. Ça donnait toujours quatre feux, mais toujours il y en a un qui se cachait d'un côté et un autre qui réapparaissait de l'autre côté.

Ce que je peux assurer, c'est qu'elle était vraiment ovale, assez grosse, plus haute qu'une estafette, et au-dessus il m'a semblé que c'était en forme de coupole, vous savez comme une coupole de char d'assaut.

Il y a alors une lumière carrée qui est apparue au milieu, et c'est quand elle est apparue que ça a donné un à-coup... et c'est à ce moment-là que ma belle-fille et moi on a eu un petit à-coup...

...Je n'ai jamais eu peur, je n'ai jamais pensé à avoir peur...

...Ce que je suis certain c'est qu'il y avait feux et objet. Dans les feux on voyait qu'il y avait une masse. Définir la couleur de la masse c'est très difficile...

En dernier lieu, on ne la voyait plus tourner.

M. Lucien Breton estime que l'observation a duré près d'une demi-heure.

Notes : le lendemain de l'observation, M. Lucien Breton insistera sur le carré phosphorescent. Tous les témoins n'ont rien entendu, pas de sifflement.

L'on peut estimer, estimation sûre puisque la colline empêche une erreur dans l'évaluation des distances, que l'engin s'est trouvé au plus près à 150-200 m des témoins.

M. Michel Breton confirmera les dires de son père, bien qu'il ne se soit pas avancé avec lui, mais ira plus tard avec les gendarmes sur le chemin, à la recherche de traces éventuelles. Les gendarmes, qui arrivent sur les lieux lorsque l'engin monte, notent également cette évolution en vrille. Un gendarme, férus d'astronomie, fera le dessin suivant de l'objet, une fois stabilisé très haut, et qui ressemble à une grosse étoile.

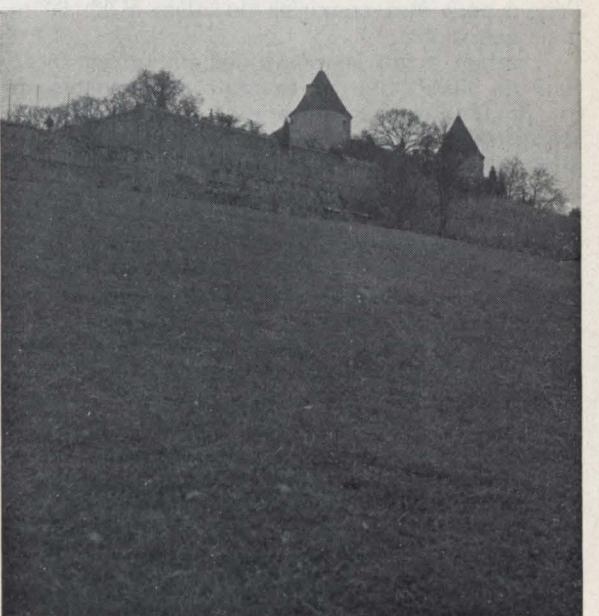
Au cours de la nuit, plusieurs personnes auront été intriguées par cette « étoile ». Mais à notre sens, après l'intense émotion qui a régné, il peut s'agir bel et bien d'une étoile. M. Breton est de cet avis. Je suis prêt à le suivre, car rien ne prouve que l'engin soit resté toute la nuit au-dessus du hameau. Quelqu'un, je ne sais plus qui, m'a déclaré qu'il a disparu avec le lever du jour, ce qui est un phénomène normal pour une étoile... Mais on ne peut jurer de rien.

Lorsque les gendarmes de Lugny (3 km S-E à vol d'oiseau) sont prévenus par Michel Breton, une personne de Lugny, qui désire garder l'anonymat, est justement à la gendarmerie, elle décide de gagner les lieux. Quelques dizaines de mètres plus loin, elle aperçoit devant elle « un objet rectangulaire, mais aux bords ronds, de couleur sombre, de grande taille (80 cm de long, nous

montre-t-il), qui s'élève à une vitesse folle derrière un petit bois ». Son beau-père, à bord du véhicule et qui a le loisir de mieux observer, puisqu'il ne conduit pas, le décrit moitié rouge, moitié sombre (comme il n'habite pas la région proche, je n'ai pu l'interroger).

DEUX ENFANTS D'UN IMP SURVOLES PAR L'ENGIN

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23, deux adolescents quittent l'Institut médico-pédagogique de Cruzille (à environ 500 m de la maison Breton) et entament une longue fugue. Le lundi soir 24 ils sont dans la région et laissent leurs mobylettes sur un chemin, à 200, 300 m de l'endroit où l'engin a été aperçu pour la première fois. Ils se rendent à l'IMP, un magnifique château, pour dérober de la nourriture, ce qui explique qu'ils abandonnent les mobylettes, trop bruyantes. Quand ils reviennent, plus de mobylettes ! (et pour cause, les gendarmes, qui cherchent des traces, viennent de passer sur le chemin et récupèrent les deux mobylettes).



Etant dépourvus de moyen de locomotion, les enfants remontent vers le château en attendant que tout le monde soit couché, et veulent dérober deux poneys. Lorsqu'ils s'engagent dans le pré au pied de l'IMP, l'engin les survole.

Extraits de la déclaration de Bruno, 15 ans, du samedi 29 novembre :

« C'était comme un avion, et puis c'était bien éclairé... Ça faisait un ovale, et puis c'était éclairé par en-dessous, presque tout autour... Il y avait du jaune, du rouge, du bleu... Je crois que les couleurs se mélangeaient un peu... J'ai cru que c'était un avion la première fois, et puis quand je l'ai vu la deuxième fois, ça m'a semblé bizarre, car c'était quand même bien éclairé... J'ai vu rien que l'ovale... J'ai dit à Jean-Noël, baisse-toi, v'là quelque chose... ça faisait comme un avion et puis c'était bien éclairé... »

Il est passé deux fois, et a été vers Lugny... J'ai entendu le moteur qui sifflait. Moins fort quand même que lorsqu'un avion passe... »

J'étais allongé par terre... Je croyais que c'était un avion qui nous recherchait. J'avais peur que l'avion vienne nous rechercher. Il était quand même plus haut que les tours du château. ...C'était comme un avion à quatre places, l'ovale était à quatre places.

Question : Pourquoi ?

Parce que c'était petit.

Question : Comme une voiture qui aurait été en l'air ?

Un peu plus gros quand même.

J'ai vu du rouge, du bleu et du jaune, ça ne changeait pas de couleur. Ça allait doucement la première fois, il a été derrière les collines... Et puis on l'a revu passer trois fois plus vite... Ça paraissait bizarre parce qu'il était bien éclairé... Je croyais que c'était des projecteurs pour voir si on n'était pas couché.

Jean-Noël a senti du vent, moi rien.

Question : C'était comment ?

Ça faisait comme un dirigeable avec des lumières autour, et c'était bien éclairé...

Notes : d'après les indications, la hauteur de l'engin peut être comprise de 20 m à 50, 60 m, mais guère plus.

L'enfant a fait la même déclaration au Directeur de l'IMP, qui ne le croit pas capable de mentir. D'ailleurs sa déclaration a des accents de sincérité qui m'ont beaucoup touché. Déclaration quasi-similaire à la gendarmerie.

Enfin, dernier doute levé, les enfants ne sont pas au courant de l'observation des Breton, puisqu'ils circulent en vélo, après avoir abandonné les poneys, et sont retrouvés le mercredi soir, à Beaune. L'interrogatoire à la gendarmerie se fait sans que les enfants soient mis au courant, ils le seront seulement plus tard, mais réalisent mal. Pour Bruno, je soupçonne fort qu'un OVNI soit dans son esprit, un engin intermédiaire entre l'avion et l'hélicoptère...

LES EFFETS PHYSIQUES : MALAISE DE LUCIEN BRETON

Marie-Christine Breton aura été « comme éblouie par cette lumière qu'on n'a pas l'habitude de voir ».

Lucien Breton me fait part d'une attaque. Il en a régulièrement une à deux par mois. Elles durent de une à deux heures. Cette fois-ci, et ce pour la première fois, elle est très courte (10 minutes). De même, habituellement, il est inconscient ; cette fois-ci, bien qu'un peu dans le « cirage », il n'en sera pas moins conscient.

Les faits sont confirmés par son épouse, qui insiste sur la singularité des symptômes. Les malaises de M. Breton sont dus à une compression des vaisseaux sanguins, suite à une émotion ou une contrariété.

Le curieux malaise est survenu environ deux heures après l'observation. M. Breton ne dormira pas de la nuit.

Pas d'effets sur les enfants, excepté une grande fatigue que l'on peut imputer logiquement à la fugue, et aux nuits passées dehors.

Les effets matériels : un écran de télévision est voilé (mais il le fait au passage d'avions), un moulin à café ne fonctionne plus depuis le 24 au soir, le chauffage électrique disjoncte à Sagy chez un particulier, à l'heure de l'observation.

Pas de panne de courant. Le comportement des animaux est normal.

UNE REGION FERTILE EN OBSERVATIONS

Cet été : un objet a évolué au-dessus du hameau, à l'O, cette fois, à quelques centaines de mètres de l'endroit (1 km au maximum). Sa forme était ovale. Une panne d'électricité s'est produite au même moment.

Quasiment sur les lieux de l'observation, le frère de Michel Breton a aperçu une forme lumineuse passer à grande vitesse, il y a quelques années.

Martailly-les-Brancion : dimanche 23, vers 22:00 (veille de l'observation) ... et 3 km par la route de Cruzille : un objet allongé, orange vert, de la taille d'une demi-lune, qui avance plus vite qu'un avion et semble se stabiliser vers le S-E. Témoin : le restaurateur et le fils du maire. Pas de description plus précise : ils rentrent chez eux alors que le phénomène n'est, semble-t-il, pas terminé.

Dans la région plusieurs cas : *Taizé, août 1972 et août 1973 (10 km O à vol d'oiseau).*

Nancy (9 km au N) : un engin jaune orange, avec des faisceaux lumineux au sol, dans le jardin d'une vieille dame de 82 ans. Elle le dira à ses fils et petits-fils un mois plus tard, toute tremblante. Date : décembre 73 (renseignements recueillis auprès des enfants et petits-enfants).

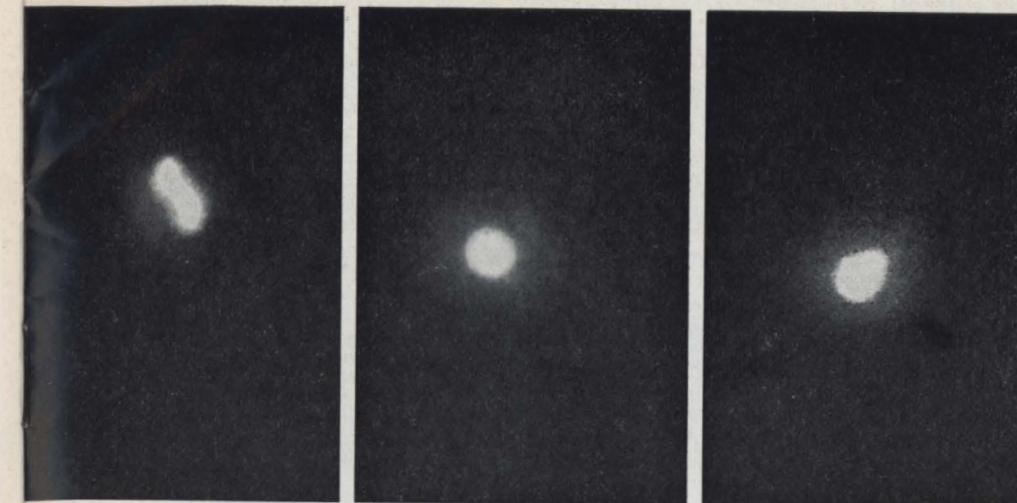
Il y a une vingtaine d'années (54 ?), un vieil homme, hélas mort aujourd'hui, a été le témoin d'un atterrissage avec humanoïdes. Personne ne voulut le croire dans les villages alentour, et ce cas est resté inconnu. Les sources de l'information sont dignes de foi, puisque c'est un ami de cet homme qui me l'a dit de vive voix.

Par ailleurs, je signalerai qu'une faille géologique passe à environ 1 km à l'E de l'observation (première phase). On signale la présence d'une source d'eau chaude sous le château, tandis que sous la roche où se trouve la statue de la Vierge une source, maintenant tarie, était connue pour guérir les malades des yeux.

UN OU DEUX ENGINS ?

Je ne tirerai pas de conclusions. Juste quelques réflexions. Il n'y a pas eu atterrissage, du moins visible, mais évolution au ras du sol. Si le jeune Bruno est survolé alors qu'il va chercher les poneys, il est 9:00, peut-être plus tard, puisque les enfants sont couchés à l'IMP. Est-ce alors le même engin qui revient, ou un second qui passe, bien qu'on ne l'imagine pas non lié au phénomène que décrivent les Breton. C'est à peu près à cette heure que Lucien Breton est victime de son malaise. Serait-il la conséquence d'un second passage de l'OVNI que personne ne voit, puisqu'il n'y a personne dehors ?

La maison des Breton est de toute évidence sur la trajectoire de l'engin. Les trois témoins n'ont vu à aucun moment l'engin se diriger vers le château, ce qui exclue une observation simultanée des adolescents. En admettant que Bruno se trompe, et confondre dans la cascade d'événements survenus au cours de la fugue, le premier et le deuxième aller-retour au château, on peut supposer, et les horaires sont satisfaisants, que les deux enfants ont vu en premier l'objet, qui s'est ensuite stabilisé près des Breton. Cela nous



1^{er} cliché

2^e cliché

4^e cliché

Agrandissements tirés de diapositives originales prises par M. CLIPET. Le 3^e cliché n'est pas exploitable

Observation avec photos à VALENCIENNES (Nord)

Le 24-3-1974
à 21 h 50

par M. CLIPET

3^e document : *il est descendu très bas, devant, et près de moi. Vraisemblablement à mi-chemin entre l'autoroute et mon point d'observation. Il est presque « éteint », il ne subsiste qu'un halo rouge orangé aux deux extrémités d'une grande luminescence bleue.*

4^e document : *la chose est remontée sur l'horizon mais très à gauche, et a encore changé de forme. Cela ressemble maintenant à un œuf et possède deux points incandescents. De plus cela a laissé une courte traînée de couleur rouge dans le ciel.*

Sur chaque document, les lampadaires publics de la commune d'Etreux ont été photographiés, ce qui permet de positionner impeccablement l'OVNI dans l'espace.

Ajoutons que le terrain est composé de landien inférieur, sables glauconieux. Il existe sur le terrain deux lignes à HT et une vallée entre la France et la Belgique, où coule l'Aunelle. Proximité de la grande faille du Midi.

LES FAITS

Ce soir-là j'étais en faction hors de la ville de Valenciennes, sur la route de Sebourg, à quelques dizaines de mètres de l'autoroute Paris-Bruxelles. Seul au milieu des champs, j'attendais... Quoi ? Qui ? Le temps passait et fraîchissait et je m'installais dans ma voiture. J'écoutes France-Inter tout en surveillant le ciel, deux appareils photo à portée de la main : l'un en noir et blanc, l'autre chargé en couleur.

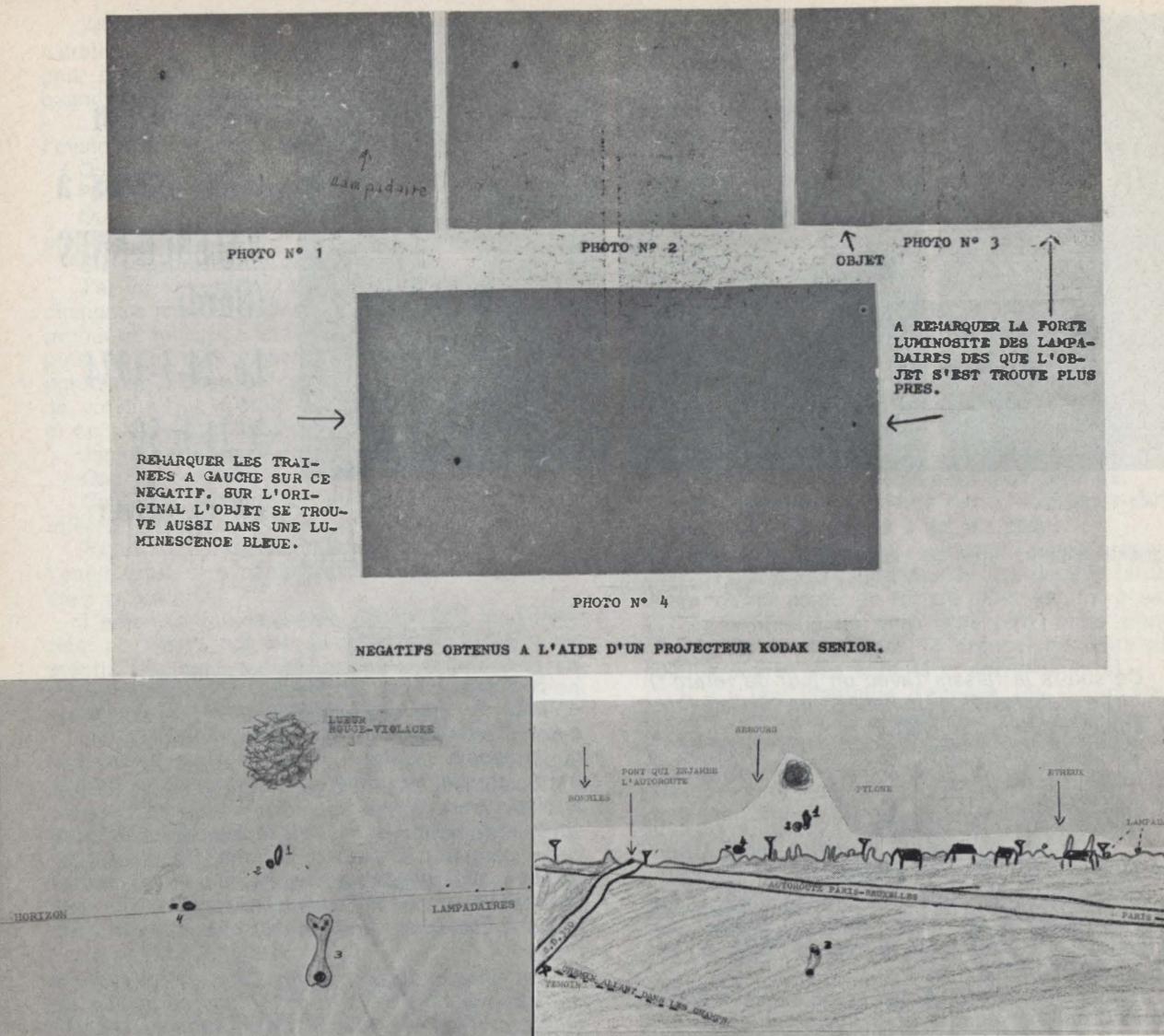
semble plus logique, mais suppose une confusion dans l'esprit de Bruno, qui reste à prouver. D'autre part, peut-on parler de logique, du moins de notre logique, lorsqu'on aborde le phénomène OVNI ?

Quant à ce qui a été vu à Lugny, il faut supposer que l'engin ait brutalement accéléré une fois que Lucien Breton le perd de vue derrière la statue de la Vierge, apparaît à Lugny juste au moment où il est observé, et revienne très vite vers Cruzille. C'est possible, mais reste également à prouver, et suppose certaines implications secondaires et coïncidences curieuses. Dans le cas contraire il s'agit d'autre chose, mais probablement pas indépendant...

(Enquête Michel Lévy).

Observation à ARRAS (Pas-de-Calais) Le 1^{er} Février 1974

Enquête de M. ROGEZ



Montage à l'aide d'un projecteur Kodak senior

L'appareil était prétréglé sur l'infini à ouverture 2,8 avec une vitesse de 1/25^e de seconde, et chargé avec un film Agfacolor 50 ASA. L'observation avait duré quelques vingt secondes. Comme une grande lueur blanche était apparue sur l'horizon, je pris une quatrième photo et tout disparut.

Je restais là à regarder, espérant faire de nouvelles photos lorsque l'objet remonterait, car je pensais qu'il s'était posé. J'allais à pied jusqu'à l'autoroute, puis je repris ma voiture et remontais la route jusqu'à Sebourg et Rombies, pour contourner les lieux. Enfin je venais me replacer à mon point de départ où je restais jusqu'à minuit.

A la maison, mes parents et amis voulaient bien croire que j'avais vu et photographié quelque chose de vague, mais rien de plus...

Je dus attendre le développement du film pour avoir une surprise : il n'y avait pas la lueur rouge sur mes clichés, mais seulement un tout petit POINT LUMINEUX, comme une étoile plantée dans le film, par ailleurs complètement opaque.

J'avais donc la présomption qu'il y avait bien eu quelque chose. J'emmenais les clichés au laboratoire où je travaille et passais les photos sous le microscope avec un simple grossissement de 65 fois. Mes collègues et moi fûmes étonnés d'y apercevoir des « lumières » de couleur rouge, très nettes, avec au centre un foyer incandescent. Chaque photo avait un « objet » lumineux de forme différente.

A la projection, les deux premiers clichés montrent l'objet assez haut dans le ciel, car on y voit aussi les lampadaires d'Etreux à l'horizon. L'objet le plus haut à voir a une forme de S très allongé, incandescent sur toute sa partie centrale, qui se dégrade ensuite en jaune pour se terminer par une couronne rouge vif. Le second objet, parfaitement rond, avec les mêmes couleurs, se trouve légèrement plus bas.

Sur la troisième photo, il n'y a plus, à première vue, que les quatre lampadaires. En réduisant la projection pour avoir la luminosité maximum, on s'aperçoit qu'il y a quelque chose, assez pro-

LES LIEUX :

L'observation fut faite dans le jardin du témoin, derrière la maison. A 13 m de cette maison se trouvent, en bordure du jardin, un petit saule pleureur et un sapin. Nous sommes dans un faubourg du S-E d'Arras.

LES FAITS :

Le 1^{er} février au soir, Mme Leroy rentre en voiture avec sa fille Sandrine, revenant de faire quelques emplettes se trouvant sur la banquette arrière. Mme Leroy gare son véhicule derrière la maison, devant son garage, et rentre chez elle par le perron, laissant à sa fille Sandrine le soin de décharger la voiture. Il est exactement 19:10 quand soudain Sandrine, qui est à demie dans le véhicule, pour sortir un panier, ressent l'étrange impression de n'être pas seule ; elle saisit son panier et sortant du véhicule, entend un bruit assez fort qu'elle compare à celui d'un électrophone en marche, dont on déplace violemment le bras sur le disque. Se tournant alors vers l'arrière elle aperçoit son chien, près d'elle, qui regarde, la tête haute, vers le saule pleureur ; puis il détale, la tête retournée vers l'arbuste derrière lui. Puis arrivé au coin de la maison, il se sauve définitivement sans avoir aboyé.

A son tour Sandrine se tourne vers le saule pleureur et aperçoit un objet blanc éclatant dont elle a à peine le temps de détailler les contours. Celui-ci est ovale, légèrement écrasé sur le dessus et le dessous. Le phénomène explode d'un seul coup en un éclair de flash très puissant. Sandrine, qui ne verra plus rien du phénomène, est aveuglée. Lors de son « explosion » en flash, le phénomène émit le même bruit assez fort que la demoiselle entendit au début, soit le son de l'électrophone dont on déplace rapidement le bras sur le disque. Sandrine à demi-éblouie — elle restera ainsi environ 5 minutes avant de recouvrir sa vision normale — porte presque à

• • •

che de moi. Cela semble pratiquement « éteint » ; sa couleur est rouge orangé, logée dans une sorte de traînée lumineuse bleue.

Sur le dernier cliché c'est tout différent et de forme bizarre, qui rappelle un œuf. Cela possède deux foyers incandescents et, est remonté très bas sur l'horizon, beaucoup plus à gauche, au niveau du pont de l'autoroute ; il a laissé une légère traînée lumineuse rouge. Il a aussi dessiné des « arabesques » bleues luminescentes dans la brume.

Les lampadaires permettent de bien situer les objets, et de reporter sur un même plan les quatre clichés. On peut alors voir qu'il est d'abord descendu à la verticale jusqu'après l'autoroute, près de moi, en s'éteignant et en stationnant quelques secondes. Et brusquement, il a émis une grande lueur blanche ; c'est alors que je fis ma quatrième photo. Durant ce temps, assez bref



tâtons son panier et entre brusquement chez elle pour se jeter dans les bras de sa mère en pleurant.

L'observation (temps entre le premier bruit et le second) aurait duré 3 secondes environ, ce

(Suite haut de la page 24)

tout de même, l'œil collé au viseur de l'appareil photo, je restais inconscient de ce qui se passait réellement.

Les photos couleur jointes ne représentent que la partie intéressante des clichés, que j'ai repris en macrophotographie. Ces agrandissements furent de nouveau repris en macro pour arriver à ce résultat.

Je m'excuse de ne pas vous envoyer les originaux pour expertise : je ne tiens pas à les voir disparaître... Elles ne seront expertisables qu'à certaines conditions : ma présence dans le laboratoire qui ferait le travail...

Les photos ci-jointes sont des documents personnels que je vous communique pour parution UNIQUEMENT dans L.D.L.N., me réservant tout droit d'autoriser leur utilisation ailleurs.

N.D.L.R. Les clichés originaux n'ayant pas été expertisés, nous laissons à M. Clipet le bénéfice de ses conclusions, sans émettre une opinion personnelle motivée.

ARRAS (suite de la page 23)

qui motive le peu de détails rapportés. Sandrine a été très choquée et passa une nuit blanche ; le lendemain elle parcourut son jardin pour retrouver des traces du phénomène mais revint brouille.

L'EXPLOSION DU PHENOMENE :

Ce ne fut pas une explosion matérielle telle que nous l'entendons, mais une explosion lumineuse, sans projection de débris ou autres, plutôt une sorte d'éclair de flash très puissant. Le bruit fut tout à fait synchrone à cette explosion.

Il n'y eut aucune suite physique ou psychique à déplorer pour Sandrine, âgée de 10 ans. Le chien est un magnifique dalmatien d'un peu plus de trois ans, assez peureux, qui est retourné le lendemain près du saule pleureur.

La distance du phénomène au témoin n'a pu être appréciée exactement ; mais si l'on admet qu'il était à 12-13 m du témoin, juste au-dessus du jeune arbre, son diamètre est évalué à 1 m 50. Ce soir-là, la lune était visible, le premier quartier étant dépassé depuis peu. Le temps était assez froid avec ciel un peu dégagé.

Il n'y eut dans la maison aucune panne électrique, aucun dérèglement dans les nombreux appareils électriques de M. Leroy, spécialiste électricien. Le témoin, très jeune, 10 ans, est très équilibré et très évolué pour son âge. Aucun doute sur la sincérité de ses dires.

INFORMATION GTR

(Groupement Technique de Recherche)

De nombreux correspondants nous ont écrit pour avoir des schémas de détecteurs. Nous sommes en train de constituer le dossier complet de réalisation de l'ANTIS 4 ; nous vous demandons un peu de patience et vous assurons que nous répondrons personnellement à tous ces correspondants en leur envoyant le dossier.

Nous conseillons par ailleurs à toutes les personnes intéressées par la détection de construire le détecteur MARELLA en station fixe à 2 ensembles inversés de 180°. (prototypes en essai au GTR dont les appels sur un sens de polarité nous permettront peut-être de débroussailler le problème LDLN 144) là aussi un dossier de construction va être mis sur plan car sa réalisation est beaucoup moins ardue que l'ANTIS 4 et doit être à la portée du bricoleur sérieux (un petit montage + 8 soudures principales).

PRÉCISIONS

Quelques erreurs se sont glissées dans le courrier Résofo de LDLN 152 (février 76) :

- page 23 : Boulogne -St-Inglevert W 25 ; il faut lire cap aller 345, au lieu de 347.
- page 24 : Cognac - Agen W 22, au lieu de W 222.
- page 25 : Passeiry - Moulins UG 32 ; cap aller 123, au lieu de 132.

Egalement le survol de Paris est interdit sauf dérogation, mais les avions de Transport civils et militaires peuvent survoler Paris à une altitude minimum de 2000 m. ; sauf bien entendu dérogation du Contrôle.

d'une installation de maintenance. Son usage, bien que fréquemment employé dans ce but, n'est pas uniquement publicitaire ; il peut servir à des observations météorologiques, à des mesures de pollution atmosphérique, des études topographiques et des photos aériennes, à des réglages de faisceaux radars.

Bien que d'une utilisation assez souple, son atterrissage ne peut s'effectuer qu'avec la présence au sol d'une équipe de réception, il est subordonné à un groupe de trois camions équipés de mâts d'amarrage amovibles qui peuvent être dressés en moins d'une heure. Un autocar transporte les 16 hommes de l'équipe au sol, mécaniciens, électroniciens, spécialistes, etc... une infrastructure légère permet en outre une communication immédiate entre le ballon et une étape prochaine.

Cet énorme cigare gris métallisé, portant en caractères géants le nom de la firme qui l'a construit, a un volume de 5.740 m³, une longueur de 58,70 m, un diamètre de 15 m pour une hauteur hors tout de 18 m, il est gonflé à l'hélium.

Au-dessous, et sensiblement au milieu, est fixée une cabine : longueur 7 m, hauteur 2,50 m, largeur 2 m (voir photos). De part et d'autre de cette cabine sont fixés « en nacelle » (à la façon des réacteurs d'une caravelle) deux moteurs de 210 CV chacun qui entraînent des hélices de 2,10 m de diamètre ; ils assurent la propulsion du ballon à une vitesse moyenne de 60 km/h, pouvant atteindre en pointe 80 km/h.

Avec des réservoirs supplémentaires de 600 litres, son autonomie, en vitesse de croisière, peut être portée de 10 h à 23 h. Son altitude d'évolution est de 300 à 1.000 m, plafond maximum 2.500 m, son taux maximum de montée 730 m/mn.

Cet appareil a évidemment la possibilité de rester stationnaire.

Lors de ses évolutions, en France, il est employé à des fins publicitaires d'informations générales à l'exclusion de toute publicité commerciale : 24 h du Mans, Salon de l'Aéronautique, Foire de Paris, ...

Ante évidemment l'autorisation de survoler à basse altitude les grandes agglomérations, ses évolutions nocturnes prennent un caractère étrange à cause du dispositif lumineux qui lui est assujetti. De part et d'autre de l'enveloppe sont en effet fixés deux panneaux de 32 m de long représentant chacun une surface de 250 m². Sur celles-ci 7.560 ampoules multicolores (rouge, vert, bleu, jaune) assurent la diffusion, non seulement de messages lumineux dont les lettres ont 7,50 m de haut, mais aussi de véritables dessins animés. Cette prouesse technique est réalisée grâce à un ordinateur embarqué dans la cabine.

Outre ce dispositif, cet engin possède tous les feux réglementaires de la navigation aérienne : au-dessus de l'enveloppe, au centre du ballon, un feu rouge rotatif couplé à un feu blanc à éclats électronique. Sous la cabine un même jeu de 2 feux anticollisions. Devant et derrière le ballon un feu blanc fixe. De part et d'autre de la cabine un feu rouge fixe à gauche, un vert à droite. Il dispose en outre d'un puissant phare d'atterrissement tout azimut orientable.

Comme on le voit, « cet oiseau rare » qui sillonne le ciel d'été est aussi techniquement admirable qu'il est indésirable dans l'esprit des ufologues.

Méfions-nous du ballon !...

Nous tenons à remercier la firme Good Year qui nous a très aimablement donné tous les renseignements techniques, ainsi que M. Brizon, pilote de ce ballon, qui nous a fourni les photos et de nombreux détails concernant la navigation de cet appareil.

COURRIER RÉSUFO

Une Photo bien énigmatique

Lieu : La Grande-Borne (place de l'Oeuf), 91 Grigny.

Date : samedi 20 décembre 1975 vers 22:30.

Témoins : mon beau-frère et un de ses camarades (16 et 18 ans).

Durée : 30 à 40 secondes.

Appareil : Polaroïd noir et blanc « Zip ».

CIRCONSTANCES

« Mon beau-frère et son camarade se trouvaient dans une chambre quand une lumière inhabituelle attira l'attention du camarade de Manuel.

Tous deux regardèrent une boule lumineuse qui se trouvait au-dessus des immeubles situés en face du leur. Cette boule était stationnaire et de couleur jaune pâle.

Le camarade de Manuel eut le réflexe de prendre l'appareil photo et photographia le phénomène, dès que la photo fut prise la boule partit obliquement à une vitesse vertigineuse en prenant une teinte d'un blanc éblouissant (comme un flash).

Le diamètre apparent de la boule était semblable à celui d'une pièce de 10 c tenue à bout de bras.

L'immeuble au-dessus duquel le phénomène semblait se tenir est à environ 350 m des témoins dans la direction de l'O.

(Extrait de la lettre de M. M. Hinaud, de Corbeil).

Prise avec le plus simple des polaroïd, cette photo résiste à l'examen tant sur le plan technique que sur le plan aspect. Nous lui décernons donc un préjugé favorable d'authenticité.

Cette photo, de format carré, montre la silhouette des immeubles, très noirs sur le fond gris très foncé du ciel. Au-dessus des maisons un objet très blanc, entouré d'un halo et de quelques rayons (certainement dus à la diffusion photographique dans ce film un peu spécial qu'est le polaroïd (3000 ASA)).

L'objet est hexagonal et mesure dans sa plus grande largeur 2 mm, ce qui correspond à la dimension estimée par le témoin, environ 1 degré (deux fois la Lune).



Parmi tous les engins volants, avions, planiers, etc... le ballon dirigeable, par la nature de ses évolutions, par sa forme, par son silence relatif, reste celui qui peut le plus prêter à confusion avec la vision d'un objet non identifié.

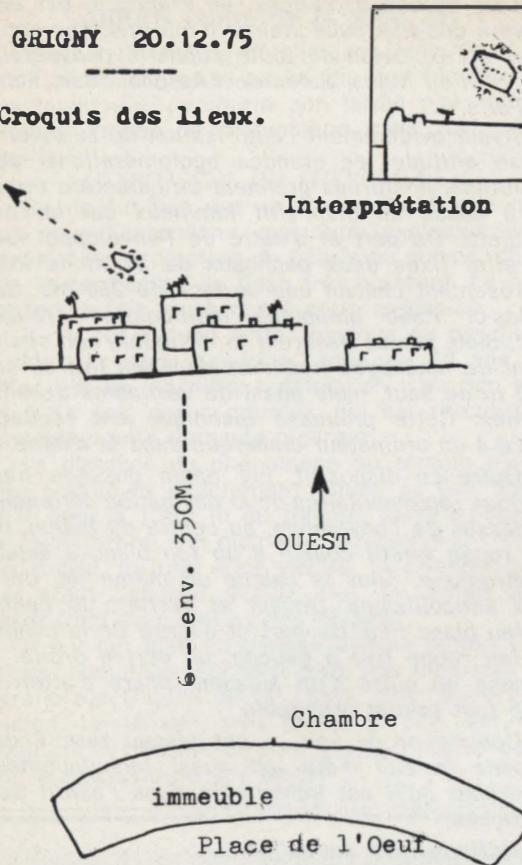
Nombreux sont nos lecteurs qui croient déjà l'avoir observé dans des circonstances particulières. Nous avons donc essayé de démyétifier un peu cet engin et nous pouvons en dresser un

rapide portrait.

Si aux USA plusieurs appareils de ce type évoluent, en Europe occidentale et en France le seul ballon que nous pouvons observer est un dirigeable souple mis au point par la firme Good Year et appelé Europa N2A.

Cet engin, qui ne peut évoluer par temps très froid (donc pendant les mois d'hiver), est basé à Capena, dans la banlieue de Rome, où il dispose

Croquis des lieux.



Particularité. — Un agrandissement du cliché montre que l'hexagone « pourrait être » la projection d'un parallélépipède en perspective, je me suis permis de tracer en pointillés cette figure sur le calque de la photo.



Photo de l'objet (immeuble rajouté)

On remarque également que l'objet « fuit » après avoir « posé » !!

Paradoxes. — Depuis des années que j'étudie les photos qui parviennent à LDLN, il est temps de vous livrer les réflexions qu'elles m'inspirent.

Il y a quelques années on pensait que le caractère déroutant des OVNIs venait de leur passage fugace et que les témoignages étaient faussés par l'émotion du témoin ou par l'action supposée de particularités des objets (ondes, rayonnements, etc.). On plaçait donc de grands espoirs dans le témoignage « objectif » de la photographie.

Las ! Il n'en est rien. Les photos sont aussi déroutantes que les témoignages.

Les documents montrant des vaisseaux « matériels » sont contestables et les rares qui passent la critique ne nous apprennent rien de plus que les descriptions des observations visuelles.

Par contre, il existe un grand nombre de documents peu spectaculaires montrant des lumières ou des formes curieuses. Prises séparément, ces photos ont peu de valeur et aucune ne nous apprend quelque chose. Par contre, si on les prend en totalité on est amené à faire quelques remarques (en acceptant une crédibilité statistique, en quelque sorte).

Le plus déconcertant est la différence souvent remarquée entre l'aspect visuel et l'aspect photographique du phénomène. Dans le cas étudié aujourd'hui le témoin voit rond un objet que la photo voit hexagonal. On peut citer également :

Le Mont Jean — LDLN 144 et 146 — où la photo enregistre une boule évolutive radicalement différente de l'observation des témoins.

En Suisse — LDLN 140 — où la photo voit deux objets là où le témoin n'en voit qu'un, avec antenne.

Voir aussi LDLN 127, page 24, et bien d'autres : La Souterraine, Franois, etc...

Une autre particularité : les objets apparaissant sur la photo alors que le témoin n'a rien vu : Langres (N° 140) — Dax (N° 3, série V), etc... Et à l'inverse l'objet bien vu qui n'apparaît pas sur le film !!

Et encore, les photos « impossibles », où les ombres et les lumières se moquent de l'optique et de la géométrie : Briançon (N° 142) — Cluj (N° 114), etc...

Il y a aussi les photos nettes prises avec des appareils simples et les photos floues prises avec de très bons appareils. Les objets lumineux qui n'impressionnent pas le film et les objets faibles qui donnent de belles photos.

Certes, en prenant chaque cliché on peut l'expliquer par des confusions, l'incompétence, la hâte, etc... Mais quand on en examine des centaines, parmi lesquelles on retient des dizaines, on est amené à envisager cela sérieusement.

Il semble donc que la phantasmagorie est aussi bien photographique que visuelle, que la pellicule se laisse abuser et manipuler autant que l'œil ! ALORS ?

Doit-on se laisser aller à la lassitude, à l'abandon et au fatalisme ?

Non, il faut accumuler les photos pour étudier. Il n'est pas question de rationnaliser le phénomène mais de le comprendre, ce n'est pas à lui de changer mais à nous.

M. MONNERIE.

nouvelles récentes (Presse)

1 - FRANCE (condensé de I. TAHON)

MARS 1976: ECHENON (Côte-d'Or)

Un agriculteur, M. Lhuillier et son fils ont découvert sur leurs terres un trou de 16 cm. de diamètre et 8 mètres de profondeur. Personne n'a creusé sur ce terrain, aucune trace de roue et de rejet de terre sur les côtés du trou. Un forage, mais opéré par qui et quoi ?

(« Les Dépêches » du 19-3-76)

LE 21 JANVIER 1976: PRES DE SAINT-EULALIE-EN-ROYANS (Drôme)

Vers 21:10 M. Jean Robert, de la Baume d'Hostin, rentrait chez lui en voiture quand il fut surpris par une lueur semblable à des phares d'automobile. M. Robert vit alors, à sa gauche, sur un talus, un cigare lumineux, très éblouissant, haut de 1,20 m. environ, muni de hublots dont sortaient de la bordure des lumières très vives. Se cachant quelque temps le visage dans les mains, le témoin très effrayé ne vit pas l'objet partir.

(« Le Dauphiné Libéré » du 24-3-76)

(« Le Progrès » du 24-3-76)

DATE INCONNUE: LA VOULTE (Ardèche)

Vers 5:10 du matin, un boulanger et son commis constatant de brèves successions de coupures de courant, sortirent dehors pour apercevoir alors dans le ciel et se dirigeant vers l'Est, une sphère lumineuse entourée d'un halo orangé, plus grosse qu'une étoile, qu'ils observèrent jusqu'à 5:35. Un semblable phénomène se serait produit le 24 septembre 1975, à Romans.

LE 4 MARS 1976: SAHARA OCCIDENTAL

Les pilotes et passagers de plusieurs avions ont vu un objet lumineux, semblable à une comète géante munie d'une longue queue, à 15° au-dessus de l'horizon. L'objet est resté immobile et n'a disparu qu'au lever du jour. Un pilote d'avion a assuré n'avoir été en présence ni d'une comète ni d'une fusée.

(« Le Progrès » du 4-3-76)

2 - ÉTRANGER (condensé de A. FERNANDEZ)

FIN JANVIER 1976: NOUVEAU MEXIQUE

De mystérieux objets volants qui, selon les témoins, ressemblaient à des saucisses ont été observés cette semaine dans le ciel du nouveau Mexique. Des centaines de citadins affolés ont inondé le standard téléphonique de leurs appels.

Les objets qui volaient en formation et avaient des disques noirs à chacune de leurs extrémités évoluèrent plusieurs jours dans la zone.

Le chef de la police de Texico, Willie Ronquillo, déclara avoir suivi un objet silencieux qui volait à 300 m. au-dessus de sa voiture.

Les radars de la base militaire de Reese, à 145 km de Clovis, n'ont rien signalé et si certains militaires de la zone ne nient pas avoir vu quelque chose, ils se refusent à tout commentaire.

Certains donnent comme explication une possible manœuvre d'hélicoptères.

(« El Diario » du 26-1-76)

FIN JANVIER 1976: SANTA-FE (Argentine)

Les habitants de la rue du 1^{er}-Mai dans cette ville ont reçu la visite d'un objet en forme de cigare et entouré d'intenses rayons orangés et qui après de nombreuses manœuvres s'est changé en une sphère pareille à une tomate (?) qui fit un bond et disparut vers le nord.

(« La Nacion » du 29-1-76)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

COURRIER

OPINION MODIFIÉE :

Depuis une dizaine d'années, je m'intéresse aux OVNI un peu plus qu'en amateur ; je suis agrégé de Sciences physiques et ça fait un certain nombre de causeries sur ce sujet.

Dans les premières de mes causeries je conclus que les OVNI n'existaient que dans l'imagination des témoins et que la science en donnerait probablement une explication naturelle...

Cette attitude, commune à beaucoup de scientifiques, était renforcée par l'interprétation absolument erronée dont j'avais eu la preuve et dont j'aurais peut-être l'occasion de vous reparler.

Depuis quelques années j'ai pu me documenter de façon plus sérieuse et le fameux dossier de « Sciences et Avenir » examiné au bon moment pour que je me décide à étudier ce problème de façon objective et avec la rigueur de la méthode scientifique, m'y a aidé.

Votre ouvrage « Mystérieuses soucoupes volantes » m'a intéressé et m'a paru aborder le problème avec une rigueur que l'on souhaiterait trouver dans tous les ouvrages.

J. PUVILLARD.

PRÉCISIONS :

M. Rudy DE GROOTE nous écrit pour signaler une erreur dans le récit argentin (LDLN N° 153, page 22) paru dans le journal

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**

« Hoja del Lunes » du 19 mai 1975 et disant que les faits se sont déroulés deux mois auparavant. La date est inexacte ; Venturas Maceiras a fait son observation à Tres Arroyos (Argentine) le 30 décembre 1972 à 22:20. Et il nous indique, parmi d'autres, les références suivantes :

— « Rejuvenation follows close encounter with UFO » par Pedro Romaniuk dans Flying Saucer Review, vol. 19, no 4, juillet-august 1973, p. 10-14.

— « The extraordinary case of rejuvenation - further developments » par Pedro Romaniuk dans Flying Saucer Review, vol. 19, n° 5, septembre-octobre 1973, p. 14-15.

— Il y a aussi un résumé de ce cas dans « Physical Traces associated with UFO sightings » de Ted Phillips, p. 87 (Center For UFO Studies, juin 1975).

PEUT-ETRE LA LUNE :

A propos du cas de Quimperlé (LDLN n° 152, page 14), M. E. JOUIS pense qu'il s'agit de la Lune et il fournit les indications suivantes :

« Le lundi 4 novembre 1974, la Lune s'est levée à 21:12 légalement à Paris. Environ 24 mn plus tard à Quimperlé, soit 21:36 dans le secteur Est. Elle était donc tout à fait dans la situation requise.

La route de Quimperlé à Arzana, la D. 22 a effectivement une direction générale vers l'Est, mais il faut tenir compte des variations locales de directions, qui peuvent être très fortes. Quant on regarde la Lune depuis un train de nuit, on la voit souvent passer d'un côté à l'autre des wagons. »

Et il ajoute :

« Quant à la distance, on sait qu'au lever, la Lune paraît être toute proche derrière les arbres ou les maisons. Et quant au triangle noir, il s'agit d'un objet du paysage se détachant sur l'astre. Enfin, puisqu'il y avait des nuages, il n'est pas étonnant qu'elle ait été rapidement cachée. »

NOS LIVRES SELECTIONNES

Toute commande de livres doit être accompagnée de son montant, et être adressée à la LIBRAIRIE DES ARCHERS, « Service spécial LDLN » (ne pas omettre cette mention) 13, rue Gasparin à LYON (2^e). C.C.P. LYON 156-64.

QUATRE NOUVEAUTES :

1/ A LA RECHERCHE DES OVNI

par J. SCORNAUX et Ch. PIENS

Fruit d'une étude patiente et méthodique, il est l'œuvre de deux chercheurs qui se sont limités à une approche scientifique prudente.

Franco : 10 F.

2/ DES SOUCOUPES VOLANTES AUX OVNI

par la Société Belge d'études des phéno-

mènes spatiaux, sous la direction de M. BOUGARD.

Etude critique des données actuelles du problème et présentation des cas principaux qui en illustrent les caractéristiques essentielles.

Franco : 55 F.

3/ LES OVNI EN URSS ET DANS LES PAYS DE L'EST,

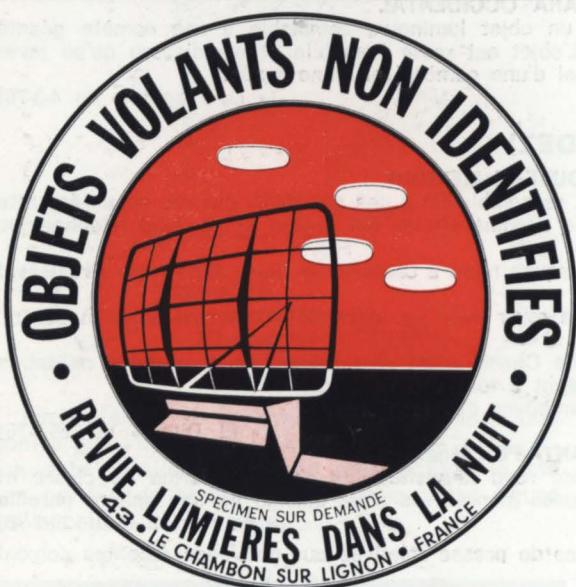
par Ion HOBANA et J. EVERBERGH.

Franco : 49 F.

4/ LES ETRANGERS DE L'ESPACE

par Donal E. KEYHOE.

Franco : 39 F.



A L'APPROCHE DES VACANCES N'OUBLIEZ PAS VOTRE MACARON L.D.L.N.

(avec une couleur qui tient et un support résistant)

(diamètre réel 14,50 cm)

pour 1 macaron : 2,50 F

pour 3 macarons : 6,00 F

pour 5 macarons : 8,00 F

pour 10 macarons : 12,00 F

(S'adresser au siège de la Revue, comme pour les abonnements).

Nos Activités

ENQUETES : Tout abonné peut devenir enquêteur et recevoir la Carte Officielle d'Enquêteur plus l'Aide-Mémoire. Ces enquêtes étant bénévoles, elles sont facultatives, bien entendu.

RESUFO (Réseau de photographes du ciel) : Dans presque tous nos numéros figurent des articles à ce sujet, qui donnent les renseignements nécessaires. Les personnes concernées doivent expédier les pellicules développées (avec une enveloppe timbrée pour la réexpédition) à M. MONNERIE, 8, passage des Entrepreneurs, 75015 Paris, et au sud d'une ligne Nantes-Lausanne, à M. P. GUEUDELLOT, 28, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan.

Ne pas oublier de fournir les renseignements indispensables à l'exploitation éventuelle de ces travaux : lieu de prise de vue, date, heure, hauteur, azimut, caractéristiques de l'appareil, diaphragme utilisé, émulsion, température relevée.

GROUPEMENT TECHNIQUE DE RECHERCHE (G.T.R.)

1) Tous les appels de détecteurs du réseau national : Postes de fabrication personnel, N° 700 à 752, VEGA II : 800 à 817, ANTIS 2 : 500 à 521 et ANTIS 4 : 550 à 581, devront être adressés dorénavant à l'adresse citée fin d'article.

2) Pour faciliter l'énorme travail (courrier relation) le G.T.R. se divise en départements :

a) Section électronique : recherche, études et fabrication d'appareils de détection fixe et sur zone d'atterrissement.

b) Section géographie-géologie (études, terrains, environnement, lieux privilégiés).

c) Réseau téléphonique sur les départements cités dans LDLN.
d) Réseau National de détection déjà cité.

Toutes les personnes intéressées par une de ces activités devront désormais se faire connaître en écrivant à l'adresse suivante .

M. TOUGERON Paul
57, rue Etienne-Dolet
92240 MALAKOFF

qui transmettra aux différents départements (timbre réponse S.V.P.).

FIDUFO (Fichier Informatique de Documentation sur les UFO) a besoin de nombreux participants pour l'établissement de fiches et leur traitement sur ordinateur : travaux de secrétariat, traductions toutes langues, analyse, programmation, pérfo-vérif. en collaboration avec le Département de Traitement Informatique (DTI). Quelques heures de travail chaque mois suffisent. Ceux qui peuvent aider à l'élaboration de cet outil indispensable pour la recherche seront les bienvenus. Secrétariat : M. J.-C. Vauzelle, 6, rue Scazon, 92260 Fontenay-aux-Roses (Timbre réponse S.V.P.).

RECHERCHES D'ARCHIVES : Ceux qui y participent sont souvent émerveillés en constatant tous les faits méconnus que l'on trouve en fouillant systématiquement la presse. Responsable : Mme GUEUDELLOT, 133, rue Léo-Bouyssou, 40000 Mont-de-Marsan. (Timbre réponse S.V.P.).

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385
Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 2^e trimestre 1976.